

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance I
3 Situation en République de Côte d'Ivoire
4 Affaire *Le Procureur c. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé* — n° ICC-02/11-01/15
5 Juge Cuno Tarfusser, Président — Juge Olga Herrera Carbuccion — Juge Geoffrey
6 Henderson
7 Procès — Salle d'audience n° 1
8 Lundi 21 novembre 2016
9 (*L'audience est ouverte en public à 9 h 34*)
10 M. L'HUISSIER : [09:34:52] Veuillez vous lever.
11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
14 TÉMOIN : CIV-OTP-P-0483 (*sous serment*)
15 (*Le témoin s'exprimera en anglais*)
16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [09:35:13] Bonjour. Bonjour
17 à tous.
18 Bonjour, Monsieur le témoin.
19 C'est maintenant le tour de la Défense. Ils vont vous poser des questions. Et je donne
20 donc immédiatement la parole à la Défense, si je ne m'abuse, de M. Gbagbo.
21 M^e ALTIT : [09:35:44] Merci, Monsieur le Président.
22 Monsieur le Président, Madame, Monsieur, bonjour. Les questions seront posées au
23 témoin par M. O'Shea. Et quant à moi, je poserai quelques questions à la suite de
24 M. O'Shea.
25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [09:36:06] Merci.
26 Eh bien, Maître O'Shea, c'est à vous.
27 M^e O'SHEA (interprétation) : [09:36:11] Bonjour, Madame, Messieurs les juges.
28 QUESTIONS DE LA DÉFENSE

- 1 PAR M^e O'SHEA (interprétation) : [09:36:25]
- 2 Q. [09:36:25] Bonjour, Monsieur Tarlue.
- 3 R. [09:36:28] Bonjour.
- 4 Q. [09:36:30] Quel âge avez-vous, aujourd'hui ?
- 5 R. [09:36:35] (*Intervention inaudible*)
- 6 Q. [09:36:38] Je répète ma question : quel âge avez-vous, aujourd'hui ?
- 7 R. [09:36:43] Je suis né en 79.
- 8 Q. [09:36:49] Très bien, très bien. Donc, en 1990, vous aviez environ 11 ans ?
- 9 R. [09:37:05] Oui, peut-être.
- 10 Q. [09:37:10] Alors, au Libéria, que se passait-il en 1990 ?
- 11 R. [09:37:20] C'était la révolution. Il y a eu un coup d'État.
- 12 Q. [09:37:33] Un coup d'État qui a commencé et qui s'est terminé en 1990 ?
- 13 R. [09:37:40] Non. J'ai quitté le Libéria en 1990.
- 14 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [09:37:52] L'interprète de la cabine
- 15 libérienne demande au Président de... d'intercéder auprès du témoin afin qu'il ne
- 16 parle pas trop vite aujourd'hui.
- 17 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [09:38:04] Monsieur le
- 18 témoin, nous vous le répétons : parlez clairement, parlez lentement et parlez dans le
- 19 micro.
- 20 R. [09:38:11] J'ai dit que la guerre avait commencé en 1990 et qu'elle a duré à peu
- 21 près 14 ans, jusqu'en 95-96, voire plus longtemps encore. C'est une guerre qui a duré
- 22 14 ans.
- 23 M^e O'SHEA (interprétation) : [09:38:36]
- 24 Q. [09:38:36] Et quelles sont les circonstances qui vous ont poussé à partir ? J'imagine
- 25 que c'était la guerre, mais pourriez-vous être plus précis ?
- 26 R. [09:38:43] Eh bien, voici pourquoi je suis parti : notre père ne voulait pas qu'on
- 27 vive ensemble. Il nous a dit d'aller voir... d'aller rejoindre nos parents en Côte
- 28 d'Ivoire. Et donc, on a été invités par des gens qui nous attendaient à la frontière.

1 Alors, on a traversé par la brousse, on est arrivés jusqu'à la frontière, et nos parents
2 habitaient de l'autre... habitaient de l'autre côté, donc on a traversé la frontière pour
3 aller en Côte d'Ivoire.

4 Q. [09:39:20] Mais vous êtes parti suite à une attaque ou bien parce que vous saviez
5 qu'une guerre avait commencé ?

6 R. [09:39:31] Mon père était un militaire, donc je disposais de toutes les informations
7 nécessaires sur la guerre. Et quand il y avait une attaque, il nous le disait...

8 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [09:39:43] L'interprète interrompt à
9 nouveau pour dire que le témoin va extrêmement vite.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [09:39:50] Ralentissez.

11 R. [09:39:51] Je disais que la guerre était en cours, et mon père était un commandant
12 des militaires, et on s'est rendu compte que les choses allaient mal tourner, alors il
13 nous a dit qu'il fallait qu'on parte.

14 M^e O'SHEA (interprétation) : [09:40:14]

15 Q. [09:40:14] À l'époque du coup d'État, qui présidait le Libéria ?

16 R. [09:40:19] C'était Samuel Kanyon Doe.

17 Q. [09:40:22] Lorsque vous dites que votre père était militaire, il était militaire au sein
18 des forces du gouvernement, n'est-ce pas ?

19 R. [09:40:28] Oui, il était militaire pour le gouvernement, il était donc dans l'armée.

20 Q. [09:40:35] Et vous nous parlez de membres de votre famille qui se trouvent de
21 l'autre côté de la frontière en Côte d'Ivoire. Ils étaient combien, ces parents ?

22 R. [09:40:46] Ils étaient très, très nombreux parce que, parfois, ils pouvaient venir
23 nous rendre visite depuis la Côte d'Ivoire pour un mois. Mais quand il y a eu la crise
24 « en » Libéria, là, on a appris à mieux les connaître, puisqu'ils nous ont invités à
25 venir en Côte d'Ivoire.

26 Q. [09:41:20] Donc, c'était assez courant que des personnes de votre groupe ethnique
27 fassent la navette entre la Côte d'Ivoire et le Libéria ?

28 R. [09:41:33] Oui, oui, oui, c'est... c'est courant, parce que nos ancêtres, nos

1 arrière-arrière-grands-parents venaient de Côte d'Ivoire et se sont installés en Côte...
2 au Libéria... et s'y sont installés.

3 Q. [09:42:01] Vous étiez un enfant, à l'époque, mais savez-vous... savez-vous quelle
4 était la taille de la population tchien, donc de votre groupe ethnique, en Côte
5 d'Ivoire à cette époque-là, en 1990 ?

6 R. [09:42:21] Oui, les... On les appelle les Krahn, et on était... on était... on habitait
7 du côté de Paris-Léona, parce qu'on... on parle tous la même langue, pas de
8 différence. Donc, y a Paris-Léona, Zein, enfin, tous ces gens-là se comprennent.

9 Q. [09:42:50] Donc, on a Paris-Léona, et je vais l'épeler... mais je ne pense pas que je
10 l'épelle correctement. Et puis, Paris-Léona qui est correctement orthographié dans le
11 *transcript* en français et en anglais aussi. Et en... Et pour l'autre aussi : Zein.

12 Qu'est-il arrivé à votre père ?

13 R. [09:43:33] En fin de compte, lorsqu'on est arrivés en Côte d'Ivoire, on est restés en
14 contact, mais il a rapidement été tué sur le front.

15 Q. [09:43:46] Mais où se trouvait le front ?

16 R. [09:43:48] À Monrovia. Il a été tué au combat à Monrovia.

17 Q. [09:43:58] Mais quel groupe l'a tué ?

18 R. [09:44:06] Le groupe des rebelles de Taylor, des rebelles de Charles Taylor. C'est
19 eux qui l'ont tué.

20 Q. [09:44:27] Alors, à quel moment de ce voyage êtes-vous arrivés à Guiglo, puisque
21 vous êtes arrivés en Côte d'Ivoire... Est-ce que vous vous souvenez à quel point de
22 la frontière vous êtes arrivés en Côte d'Ivoire ?

23 R. [09:44:44] Oui, on est passés par la forêt, on a marché dans la forêt pendant quatre,
24 cinq, voire six jours avant d'arriver en Côte d'Ivoire, avant d'arriver à Paris-Léona.

25 Q. [09:45:05] Votre père a-t-il été tué en 1990 ou plus tard ?

26 R. [09:45:09] Non, non, non. Je crois qu'il a été tué après 90... 92 ou 93, mais je sais
27 pas exactement quand il a été tué.

28 Q. [09:45:31] Alors, quand... quand est-ce que vous êtes arrivé à Guiglo ? Combien

1 de temps est-ce que cela vous a mis pour arriver à Guiglo ?

2 R. [09:45:40] Je suis resté longtemps à Paris-Léona. J'ai mis longtemps avant
3 d'arriver... Enfin, je suis arrivé à Guiglo vers 94, 95. J'y étais avant 95.

4 Q. [09:46:15] Et Guiglo est composé majoritairement de Krahn, n'est-ce pas ?

5 R. [09:46:26] Oui, oui, c'était la grande capitale des Krahn. Les gens venaient de Paris
6 (*phon.*), de Zein, tous les Krahn, tout le monde affluait vers Guiglo.

7 Q. [09:46:50] Donc, ces Krahn qui habitent à Guiglo sont-ils de nationalité ivoirienne,
8 libérienne, ou les deux ?

9 R. [09:47:07] Oui, oui, quand on m'a interviewé, je leur ai bien dit qu'il n'y avait
10 aucune différence. Quand on est arrivés en Côte d'Ivoire, on venait tous du même
11 endroit, on avait tous des liens ou des parents là-bas. Donc, lorsqu'on a traversé la
12 frontière, c'est à ce moment-là qu'ils ont créé le camp de réfugiés à Guiglo, et on s'est
13 tous retrouvés là-bas.

14 Q. [09:47:36] Et tout comme vous aviez de la famille en... habitant en Côte d'Ivoire,
15 j'imagine que les Krahn qui habitaient en Côte d'Ivoire avaient de la famille de
16 l'autre côté de la frontière en... au Libéria, n'est-ce pas ?

17 R. [09:47:53] Oui, oui, parce que c'est comme si on venait du même père et du... de la
18 même mère. C'était le même peuple.

19 Q. [09:48:10] Il devait y avoir beaucoup de... d'Ivoiriens habitant en Côte d'Ivoire
20 qui étaient touchés personnellement par ce qui se passait au Libéria.

21 R. [09:48:26] Oui, oui.

22 Q. [09:48:29] Alors, d'après ce que vous savez, quel rôle a joué Charles Taylor en...
23 par rapport au conflit en Côte d'Ivoire — enfin, au début, hein, dans ces années
24 lointaines ?

25 R. [09:48:50] Bah, Charles Taylor est venu parce que, à l'époque, il avait un problème
26 avec le... l'ancien gouvernement, le gouvernement qui datait du temps de Doe.
27 Alors, quand il a quitté le pays, après il est revenu, il est revenu pour faire la guerre
28 en... « en » Libéria. Enfin, il a amené la guerre avec lui et il a fait en sorte que cette

1 guerre soit une guerre tribale, et alors la... le tribalisme... la guerre tribale a enflammé
2 tout le pays.

3 Q. [09:49:40] Alors, ce camp de réfugiés dont vous avez parlé de l'autre côté de la
4 frontière, est-ce que vous parlez de Paris-Léona, Guiglo ou autre chose ?

5 R. [09:49:57] À cette époque, lorsqu'il y a eu la crise, le camp de réfugiés, au départ,
6 était à Taï, mais ensuite, lorsqu'il y a eu un conflit entre le gouvernement Taylor et le
7 gouvernement ivoirien, on a déplacé le camp de réfugiés.

8 Q. [09:50:27] Et ensuite, donc, ça a été... ce camp a été déplacé sur Guiglo ou
9 ailleurs ?

10 R. [09:50:35] Non, non, c'est la même région, c'est la région Taï... la région krahnn (*se*
11 *reprend l'interprète*), mais c'était la... un endroit qui s'appelait Taï, qui est à la frontière
12 avec le Libéria. Bon, enfin, c'est arrivé, mais, moi, je n'ai pas eu d'information très
13 claire à ce propos, parce que, quand c'est arrivé, il y avait des Libériens qui s'étaient
14 fait tuer, et donc, on a décidé qu'il fallait établir un camp de réfugiés pour tous les
15 réfugiés Libériens qui allaient arriver. Donc, c'est ainsi que ce camp de réfugiés a été
16 mis sur place.

17 Q. [09:51:14] Très bien. Merci. Mais je sens que vous allez beaucoup trop vite, je sens
18 que l'interprète commence déjà à fatiguer, alors ralentissez.

19 Donc, il y avait un camp de réfugiés, et donc, il y avait beaucoup de réfugiés dans ce
20 camp.

21 R. [09:51:32] Oui, on était très nombreux. Je ne peux pas vous donner un nombre,
22 mais très nombreux.

23 Q. [09:51:38] Donc, parmi ces réfugiés dans ce camp, y en avait-il qui ont décidé de
24 s'organiser sur une ligne politique ?

25 R. [09:51:51] À ce moment-là, lorsqu'ils ont mis sur pied le camp, on ne faisait rien,
26 on ne faisait... on était juste contents d'être arrivés en Côte d'Ivoire et on pensait
27 qu'on était, enfin, à l'abri. Au début, quand on est entrés en Côte d'Ivoire, on ne
28 pensait même pas qu'on allait devenir des réfugiés, mais lorsque le camp a été

1 installé, là, on était ravis de devenir des réfugiés et de pouvoir s'installer dans ce
2 camp.

3 Q. [09:52:27] Mais, en dehors du camp, est-ce que vous auriez pu rester à d'autres
4 endroits, est-ce que vous pouviez vous loger chez... chez des parents ? J'essaie de
5 comprendre pourquoi vous... vous allez vivre dans un camp de réfugiés alors que
6 vous avez de la famille en Côte d'Ivoire.

7 R. [09:52:46] En fait, tout le monde savait que si on allait dans le camp, on obtiendrait
8 le statut de réfugié. Et quand on a une carte de réfugié, on peut éventuellement
9 travailler, on peut obtenir de la nourriture gratuitement, beaucoup de choses, en fait.
10 Et puis on obtient aussi une carte qui vous donne une assurance médicale, enfin...
11 et... et beaucoup d'autres choses. Donc, il y avait des gens qui ne vivaient pas dans le
12 camp de réfugiés, mais on les encourageait à venir dans le camp pour profiter de
13 tout ce qui y était dispensé.

14 Q. [09:53:40] Donc, même pour ceux qui n'étaient pas des réfugiés au sens strict du
15 terme, les temps étaient durs financièrement, n'est-ce pas ?

16 R. [09:53:59] Non, non. J'essaie de vous dire...

17 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [09:54:03] L'interprète demande à ce que
18 l'on ralentisse encore le témoin.

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [09:54:09] Mais je n'arrête
20 pas d'essayer de le ralentir, mais il caracole. Enfin, il se remet à accélérer au bout de
21 deux secondes.

22 Enfin, essayez, s'il vous plaît, de parler lentement, Monsieur le témoin.

23 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:54:25] D'accord.

24 M^e O'SHEA (interprétation) : [09:54:32]

25 Q. [09:54:32] Mais je crois que vous étiez en plein milieu d'une phrase ?

26 R. [09:54:37] Oui, oui, oui, je vous disais quelque chose. Pendant la guerre, on a... on
27 ne savait rien parce qu'on était chez nous. Et puis, après, le camp de réfugiés a été
28 mis sur pied. Mais, à ce moment-là, lorsqu'il a été établi, c'est là qu'on s'est rendu

1 compte qu'on venait d'une zone de guerre, c'est là qu'on s'est rendu compte qu'on
2 était des réfugiés. Avant, on vivait avec nos familles de l'autre côté de la frontière,
3 tranquillement, on vivait en bonne harmonie avec les gens qu'on côtoyait. Mais
4 lorsque le camp de réfugiés a été mis sur pied, ils nous ont dit d'aller là-bas pour
5 obtenir les cartes de réfugiés. Mais même avant, on ne savait pas qu'on était des
6 réfugiés, on pensait qu'on était comme tout le monde.

7 Q. [09:55:40] Mais, dans ce camp réfugiés, pour obtenir cette carte, est-ce qu'il y avait
8 aussi des Krahn ivoiriens qui s'y rendaient ?

9 R. [09:55:50] Non.

10 Q. [09:55:52] Est-ce que, à un moment ou à un autre, dans ce camp de réfugiés, les
11 réfugiés ont commencé à s'organiser en groupe d'autodéfense ?

12 R. [09:56:09] Non. Moi, je ne l'ai pas vu.

13 Q. [09:56:20] Et est-ce qu'à un moment ou à un autre, ce camp de réfugiés a été
14 attaqué ?

15 R. [09:56:30] Non, ils n'ont jamais attaqué le camp.

16 Parfois, les gens avaient un peu de problèmes, des petits problèmes, et puis il y avait
17 une discussion avec les gens chargés de la sécurité pour arranger les choses. Mais je
18 sais (*phon.*) qu'il y avait eu un problème qu'on détectait, on faisait rapport aux gens
19 chargés de la sécurité, et puis ils s'en occupaient.

20 Q. [09:57:09] Vous nous avez parlé de Toulépleu qui se trouve à l'Ouest de la Côte
21 d'Ivoire ; vous nous avez expliqué que c'était une base de lancement pour aller au
22 Libéria. Alors, qu'est-ce qui était si spécial à Toulépleu pour que les gens, là-bas,
23 commencent à se dire qu'il fallait s'organiser ?

24 R. [09:57:49] Je ne suis pas vraiment resté à Toulépleu. C'était du temps de Bédié. Les
25 gens avaient entendu que les Krahn essayaient de se rassembler parce qu'ils avaient
26 été éparpillés.

27 Q. [09:58:24] Bon, alors, quel était l'avantage stratégique de Toulépleu pour servir de
28 base de lancement d'une mission sur le Libéria ?

1 R. [09:58:38] Alors, moi, je comprends pas bien, je ne comprends pas bien votre
2 question. Enfin, le problème, bon, on parlait la même langue, on se comprenait et les
3 gens n'étaient pas contents d'être des réfugiés de l'autre côté de la frontière et d'avoir
4 dû quitter leur maison pour devenir des réfugiés. Donc, les gens qui nous avaient
5 accueillis de l'autre côté de la frontière n'étaient pas vraiment ravis de nous voir
6 arriver.

7 Q. [09:59:22] Mais Paul Richard et Delafosse, ils venaient de Toulépleu, tous les
8 deux, n'est-ce pas ?

9 R. [09:59:30] Oui, tous les deux de Toulépleu.

10 Q. [09:59:37] Mais qu'est-ce... quel a été l'avantage que leur a donné le fait qu'ils
11 venaient tous les deux de Toulépleu par rapport aux autres ?

12 R. [09:59:54] Enfin, au départ, je savais... ne connaissais pas Oulaï Delafosse, je
13 connaissais Paul Richard, seulement. Lui, c'était juste un Krahn, c'est pas un
14 militaire, c'était juste un Krahn comme un autre, très respecté, d'ailleurs. Et comme je
15 vous disais, Paul Richard n'est pas vraiment responsable de quoi que ce soit qui se
16 soit passé en Côte d'Ivoire.

17 Q. [10:00:33] Seriez-vous en mesure de nous situer, dans le temps : à quel moment
18 Toulépleu a été prise par les rebelles ?

19 R. [10:00:43] Je ne me souviens pas de la période. C'est arrivé, mais je ne me souviens
20 pas à quel moment.

21 Q. [10:00:58] Est-ce que c'était avant que Gbagbo ne prenne le pouvoir... n'arrive au
22 pouvoir ?

23 R. [10:01:09] Non, Gbagbo était déjà au pouvoir lorsque Toulépleu a été prise.

24 Q. [10:01:18] Et la prise de Toulépleu a-t-elle fait dérailler les plans de rentrer au
25 Libéria ?

26 R. [10:01:33] Oui, lorsqu'ils ont pris Toulépleu, il n'y avait pas que Toulépleu, ils ont
27 commencé à Danané, Ety (*phon.*), et ils sont arrivés à Toulépleu. Et plus tard, ils sont
28 allés à Zéaglo. Donc, lorsqu'ils sont entrés dans Zéaglo, c'est à l'époque où l'idée de

1 la guerre en Côte d'Ivoire... c'est là où les jeunes en Côte d'Ivoire ont décidé de se
2 mobiliser en Côte d'Ivoire. Et nous sommes allés pour leur dire que nous faisons
3 partie de ceux qui étaient venus. Nous étions tous des résidents dans ce pays-là,
4 nous ne pouvions pas rester les bras croisés, donc nous avons essayé de nous
5 mobiliser pour tenter de trouver de l'aide.

6 Q. [10:02:27] À un moment donné, lors de votre déposition, vous avez parlé d'un
7 problème frontalier survenu en 1995. À quoi faisiez-vous référence au juste ? Quelle
8 était la nature de ces problèmes ?

9 R. [10:02:42] Je parlais du régime Taylor, lorsque l'on tuait des Libériens, lorsqu'ils
10 avaient attaqué cette région-là. C'était pendant cette guerre frontalière que le camp
11 de réfugiés a été mis sur pied à Guiglo, parce que nous ne voulions pas que le camp
12 de réfugiés soit proche de la frontière. Cela aurait mis les réfugiés en danger.

13 Q. [10:03:19] Alors, lorsque les rebelles ont commencé à prendre Toulépleu et
14 d'autres zones, c'était après 1995 ?

15 R. [10:03:29] Oui, oui, c'est cela, c'était pendant le... le régime Gbagbo.

16 Q. [10:03:38] Je croyais que vous veniez de dire que c'était avant que Gbagbo n'arrive
17 au pouvoir.

18 R. [10:03:45] Oui, j'ai dit : avant que Gbagbo n'arrive au pouvoir, c'est... c'est à ce
19 moment-là que nous étions à Taï. La guerre de Taï est arrivée en 1995.

20 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:04:06] L'interprète libérien précise que
21 la fin de la réponse du témoin n'a pas été entendue et saisie par l'interprète.

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:04:16] La fin de votre
23 phrase n'a pas été entendue par l'interprète libérien parce que vous marmonniez.

24 R. [10:04:24] Oui, j'ai dit que ce n'était pas pendant les années Gbagbo, c'était lorsque
25 la guerre de Taï a eu lieu. C'était plus tard, pendant le régime Gbagbo, que la
26 révolution est arrivée en Côte d'Ivoire, mais à l'époque où il y avait cette guerre
27 frontalière, lorsque les Libériens avaient été tués à Taï, c'était avant que Gbagbo
28 n'arrive au pouvoir.

1 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:04:53]

2 Q. [10:04:55] Et vous, personnellement, où étiez-vous en 1995 ? Est-ce que vous étiez
3 au camp de réfugiés ?

4 R. [10:05:04] En 1995, oui, je me trouvais au camp de réfugiés ; 94, 95, j'étais à Guiglo.
5 Parce que la guerre de Taï est arrivée lorsque j'étais à Guiglo. J'étais à Guiglo lorsque
6 c'est arrivé.

7 Q. [10:05:21] Et quelle était votre situation personnelle à l'époque ? Est-ce que vous
8 aviez de la difficulté à joindre les deux bouts ? Est-ce que vous surviviez ?

9 R. [10:05:31] Oui, à l'époque, je vendais de la glace, je vendais des glaces. À l'époque,
10 j'avais de la difficulté à joindre les deux bouts.

11 Q. [10:05:53] Est-ce que vous étiez effrayé ? Est-ce que vous avez eu peur du fait des
12 circonstances de l'époque ? Est-ce que vous vous êtes senti menacé ?

13 R. [10:06:01] Oui. Oui, j'avais un peu peur parce que la Côte d'Ivoire est un pays
14 où... S'il se... s'il se passe quelque chose, ils commencent à attaquer tous les
15 Libériens. Ils mettaient tout le monde dans le même bain, tout le monde était perçu
16 de la même manière. Donc, lorsque la guerre est arrivée en Côte d'Ivoire, ils
17 estimaient que c'étaient des Libériens. Nous étions tous des Libériens, nous étions
18 tous dans le même bain ; nous avions peur.

19 Q. [10:06:44] Est-ce que c'est ce qui vous a motivé en partie à retourner à Abidjan... à
20 aller à Abidjan ?

21 R. [10:06:54] Oui, oui, parce que je parlais français bien, j'avais l'habitude d'aller à
22 Abidjan, j'y ai séjourné quelque temps. Donc, c'était une raison de plus pour aller à
23 Abidjan.

24 D'ailleurs, si vous demandez à qui que ce soit à Abidjan ou dans les zones dont je...
25 je parle, vous saurez que je suis allé à Adjamé, dans d'autres régions. Si vous leur
26 posez la question à mon sujet, ils vous diront qu'ils connaissent bien Junior Gbagbo.

27 Q. [10:07:31] Donc, entre le moment où vous avez 11 ans et le moment où vous êtes
28 allé en Côte d'Ivoire, et 2000, lorsque Gbagbo est arrivé au pouvoir, pendant ces

1 années-là, combien de fois est-ce que vous êtes allé à Abidjan, d'après vous ?

2 R. [10:07:47] Lorsque le camp de réfugiés a été... était à Guiglo... Enfin, je ne me
3 souviens pas des détails, mais je peux vous dire qu'entre 1997 et 98, j'avais
4 l'habitude d'aller à Abidjan. Disons 97, 98. Je n'étais pas basé là-bas, mais j'y allais de
5 temps à autre.

6 Q. [10:08:12] Est-ce que les autres Libériens faisaient la même chose ? Est-ce qu'ils
7 avaient aussi tendance à y aller ? Ils avaient l'habitude d'y aller, les autres réfugiés
8 qui se trouvaient dans le camp ? Ils allaient à Abidjan et... eux aussi ?

9 R. [10:08:32] Oui. Nous avons le droit de nous déplacer. Comme je vous l'ai dit,
10 lorsque le camp a été installé, nous étions connus, nos familles nous connaissaient,
11 tout le monde... les gens nous connaissaient, donc nous pouvions nous déplacer.
12 Avant la crise, nous étions libres de circuler et de faire l'aller-retour. Mais c'est
13 lorsque la crise est arrivée que nous avons commencé à éprouver des difficultés.

14 Q. [10:09:07] Lorsque les rebelles ont commencé à prendre Toulépleu, Guiglo et les
15 zones où se trouvaient les Krahn, est-ce que c'est pendant cette période-là que les
16 Krahn ont commencé à se mobiliser, à se constituer en groupes d'autodéfense ?

17 R. [10:09:28] Oui, c'est ce que j'ai dit, c'est ce que je dis depuis le début. Je dis : avant
18 de rencontrer Paul Richard, à l'époque, nous étions déjà à Guiglo, et nos frères
19 libériens n'étaient plus libres de se déplacer. Nous avons donc tenté de nous mettre
20 ensemble pour essayer de... de nous battre pour nos frères et nos sœurs libériens. Et
21 nous étions à l'ouest de la Côte d'Ivoire, à l'époque, parce que les Libériens... parce
22 que les Nimbaniens — pardon...

23 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:10:17] Le témoin n'a pas terminé sa
24 réponse.

25 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:10:21]

26 Q. [10:10:21] Parce que les Nimbaniens quoi ?

27 R. [10:10:23] Les Nimbaniens avaient demandé à leurs frères de venir les aider parce
28 que les gens leur avaient dit que le régime Gbagbo était en train de tuer les Gio. C'est

1 le genre de politique ou de discours politique qui circulait à l'époque, de notre côté.
2 Lorsqu'il les a entendu parler, ils n'ont pas compris de quel... quel groupe de
3 Libériens avait amené la guerre en Côte d'Ivoire. Ils avaient estimé que tous... ils
4 étaient tous pareils, ils étaient tous dans la même catégorie.

5 Q. [10:10:58] J'aimerais maintenant qu'on discute justement du contexte de tout cela.
6 Lorsque Charles Taylor... Charles Taylor avait un conflit avec le gouvernement
7 ivoirien, les Gio, les Nimba traversaient la frontière pour se rendre en Côte d'Ivoire ;
8 c'est bien cela ?

9 R. [10:11:23] Oui.

10 Q. [10:11:28] Savez-vous combien ils étaient à franchir la frontière ?

11 R. [10:11:35] À l'époque, nous ne comptons pas sur cela.

12 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:11:46] L'interprète libérien demande au
13 Président de parler au témoin, parce qu'il n'est pas très clair. L'interprète libérien
14 n'arrive pas à le comprendre.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:11:57] Veuillez vous
16 asseoir correctement et parler droit devant votre microphone, s'il vous plaît.

17 R. [10:12:04] J'ai dit qu'à cette époque nous ne savions pas ce qui se passait, parce
18 que les gens avaient l'habitude d'aller prendre part à des foires commerciales dans
19 ces zones-là. Et à leur retour, ils disaient que les troupes de Charles Taylor entraient
20 en Côte d'Ivoire et qu'ils tuaient des gens, les gens... les membres de la communauté
21 gio.

22 Il y avait un groupe en particulier, il y avait Sam Bockarie — on l'appelait Mosquito.
23 Nous avions tous peur, parce que, s'ils venaient de Nimba et qu'ils commençaient à
24 tuer, eh bien, ils étaient membres de la communauté krahn. Ils ont commencé à
25 prendre des localités comme Toulépleu, Bloléquin et d'autres endroits. Et ils
26 attaquaient les gens, et nous avons compris que... ce qui se passait. Donc, nous tous
27 qui venions nous installer... nous étions donc de la partie sud de la Côte d'Ivoire,
28 nous étions tous venus du même pays. Et si les autres gens, donc, de la communauté

1 nimba venaient également, nous avons compris ce qui se passait et nous avons
2 commencé à avoir peur. Nous avons décidé de nous soumettre à une formation
3 militaire et nous avons décidé de nous mobiliser avec nos frères krah, en Côte
4 d'Ivoire, pour les aider, parce qu'en les aidant nous nous aidions nous-mêmes. Et
5 nous avons demandé à obtenir de l'aide afin que nous puissions les repousser.

6 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:13:47]

7 Q. [10:13:48] Les gens qui se trouvaient dans... à l'ouest de la Côte d'Ivoire, est-ce
8 qu'ils connaissaient le... la réputation de Mosquito, est-ce qu'ils... en Côte d'Ivoire,
9 de Sam Bockarie, est-ce qu'ils... en Sierre Leone ?

10 R. [10:14:03] Oui, oui, les gens étaient nombreux à le connaître.

11 Q. [10:14:07] Et quelle était sa réputation ?

12 R. [10:14:20] Est-ce que vous pourriez préciser votre question ? Je n'ai pas bien
13 compris.

14 Q. [10:14:25] Par exemple, les Krah en Côte d'Ivoire, qu'est-ce qu'ils avaient
15 entendu au sujet de Sam Bockarie, à l'époque où il était venu avec les Gio en Côte
16 d'Ivoire ?

17 R. [10:14:39] Eh bien, si vous posez la question à... aux gens en Côte d'Ivoire, à
18 l'époque, Sam Bockarie attaquait le long de la frontière et les gens savaient que
19 c'était un combattant courageux et fort, qu'il venait du... du camp de Charles Taylor.
20 Donc, maintenant qu'il essaie de retourner au Libéria, c'est à ce moment-là que nous
21 sommes allés prendre des localités comme Danané. Lorsque Danané est tombée,
22 nous-même, nous étions en train d'aider notre peuple. Donc certains d'entre eux ont
23 décidé de franchir la frontière pour aller au Libéria. Moi, j'étais médiateur entre les
24 combattants libériens et les Ivoiriens. Et lorsqu'ils ont quitté le Libéria pour rentrer
25 en Côte d'Ivoire, c'est là où il y a eu le... le massacre de trois jours.

26 Q. [10:15:45] Et ce massacre de trois jours, c'est après l'arrivée au pouvoir de
27 Gbagbo ?

28 R. [10:15:50] C'était à l'époque Gbagbo. Nous avons repris Toulépleu et les Libériens

1 qui s’y trouvaient ont pensé qu’il n’y aurait plus de combattants à Toulépleu. Ils sont
2 partis, et plus tard, ils sont revenus, ils ont attaqué pendant trois jours. Et lorsque
3 nous sommes arrivés à Toulépleu, il a été décidé que nous allions organiser une...
4 des pourparlers de paix entre nous.

5 Q. [10:16:23] Ce massacre de trois jours, où est-ce qu’il a eu lieu ?

6 R. [10:16:27] À Toulépleu.

7 Q. [10:16:32] Saviez-vous combien de personnes ont été tuées lors de ce massacre ?

8 R. [10:16:41] Je voudrais juste apporter une explication. Si vous dites à quelqu’un que
9 ces... ce lieu est maintenant libre et que les gens se... s’en réjouissent et qu’ils sont en
10 train de remercier les autres, les combattants, tous, sont partis, ils sont allés ailleurs
11 dans d’autres endroits. Donc, il y a eu des célébrations parce que les gens savaient
12 que le lieu était maintenant libre et qu’ils pouvaient se déplacer librement. Mais
13 après deux ou trois jours, ils sont revenus ensemble et ils ont attaqué l’endroit, ils ont
14 attaqué à minuit, parce que lorsqu’ils ont attaqué, moi, je me... nous étions à Guiglo,
15 nous sommes arrivés avec des renforts pour les repousser.

16 L’INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:17:28] L’interprète libérien : « Monsieur
17 le Président, demandez au témoin de ralentir, s’il vous plaît. »

18 M^e O’SHEA (interprétation) : [10:17:41]

19 Q. [10:17:43] Monsieur Tarlue, lorsque vous nous faites part d’une explication, après
20 avoir apporté votre explication, donnez quelques phrases et attendez un peu pour
21 que nous puissions vous suivre.

22 R. [10:17:58] Très bien.

23 Q. [10:17:59] Ainsi, le... l’interprète pourra vous suivre.

24 R. [10:18:03] O.K.

25 Q. [10:18:07] Donc, lors de ce massacre de trois jours, qui étaient les victimes ?

26 R. [10:18:14] Les Krahn, les forces gouvernementales.

27 Q. [10:18:23] Donc, certaines des victimes étaient ivoiriennes et d’autres étaient
28 libériennes ?

1 R. [10:18:31] Oui.

2 Q. [10:18:37] Alors... alors que ce conflit opposait Charles Taylor au gouvernement
3 ivoirien, il y a un autre conflit simultané opposant les Gio et les Krahn. Autrement
4 dit, il y a un autre conflit libérien qui a lieu en Côte d'Ivoire.

5 R. [10:19:16] Oui, le conflit qui se déroulait en Côte d'Ivoire, comme je l'ai dit...
6 voyez-vous, nos frères sont arrivés au Libéria. Et lorsqu'ils sont arrivés, ils ont
7 commencé à attaquer les forces gouvernementales, les forces de Charles Taylor.
8 Donc, les gens sont venus du Libéria et d'autres sont venus de Guinée. Le frère de
9 Samuel Kanyon Doe dirigeait ce deuxième groupe. Il s'appelait Use (*phon.*) Chayee
10 Doe. C'était lui... C'est lui et son groupe qui... qui s'étaient organisés pour retourner
11 au Libéria. Il y avait donc le groupe qui s'appelait MODEL et d'autres... un autre. Et
12 ils ont dit : « Nous devons nous mobiliser, réunir nos familles, rentrer chez nous de
13 façon pacifique. » Et le groupe qui est venu de Côte d'Ivoire, c'étaient les Libériens
14 qu'on appelait le MODEL. Ensuite, le groupe qui venait de Guinée s'appelait les
15 forces...

16 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:20:22] L'interprète n'a pas entendu la
17 réponse du témoin.

18 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:20:26]

19 Q. [10:20:27] Donc, le MODEL était un groupe créé à l'initiative de la communauté
20 krahn. Il avait pour but de se défaire du problème du Libéria, c'est-à-dire Charles
21 Taylor, et de défendre... d'assurer l'autodéfense en Côte d'Ivoire. Est-ce que c'était...
22 c'était cela, la motivation ou ce qui a motivé la création de ce groupe ?

23 R. [10:21:00] Oui.

24 Q. [10:21:04] Renverser Charles Taylor était perçu comme étant essentiellement...
25 non pas simplement pour assurer la paix au Libéria, mais pour assurer aussi la... la
26 paix pour ceux qui vivaient à l'ouest de la Côte d'Ivoire ?

27 R. [10:21:20] Oui.

28 Q. [10:21:45] Et vous personnellement, avez-vous été témoin des attaques par les

1 rebelles gio lorsque vous étiez dans la partie ouest de la Côte d'Ivoire ?

2 R. [10:22:03] Oui. La plupart du temps, depuis l'ouest de la Côte d'Ivoire... parce que
3 nous savions, enfin, qu'il y avait plus de... de combattants pendant la période de
4 crise qui venaient du Libéria, qui représentaient Charles Taylor. Nous savions qu'il y
5 avait des Gio de la... qui venaient de Nimba. Et quand ils sont arrivés, nous... ils
6 savaient que nous, les Krahn, « étaient » venus pour les combattre. Après quelques
7 mois, ils sont repartis, ils ont pris la fuite, ils sont retournés au Libéria. Et ils se... ils
8 se sont rendu compte qu'ils combattaient leurs propres frères. Ils n'étaient pas
9 disposés à continuer à combattre leurs propres frères, donc ils sont retournés chez
10 eux.

11 Q. [10:22:59] Vous avez fait référence à des Libériens venant d'Amérique. Je suppose
12 que vous parliez des États-Unis d'Amérique, donc, qui étaient venus d'Amérique
13 pour aider les gens... ou pour les motiver à se mobiliser en Côte d'Ivoire. Qui étaient
14 ces gens qui étaient venus des États-Unis d'Amérique ?

15 R. [10:23:23] Les gens qui étaient venus d'Amérique : il y avait le colonel Digbeson, il
16 y avait son frère, le lieutenant — je ne pense pas qu'il soit venu d'Amérique, il faisait
17 partie du MODEL, mais il n'est jamais venu d'Amérique. Il est venu pour parler à
18 tous les combattants pour leur demander de retourner chez eux au Libéria, de libérer
19 leur pays pour libérer leur peuple, depuis le début.

20 Q. [10:24:08] Vous parlez un peu français, vous nous avez expliqué que les Krahn
21 étaient des deux côtés de la frontière. Qu'en est-il des Ivoiriens qui sont krahn ?
22 Est-ce que certains d'entre... d'entre eux parlent anglais ?

23 R. [10:24:24] Oui. La plupart de ceux qui sont proches de la frontière parlent anglais,
24 la plupart des jeunes, parce que la plupart d'entre eux pouvaient simplement
25 franchir la frontière et aller au Libéria, s'adonner à des activités et rentrer chez eux...
26 commerciales et rentrer chez eux. Ils parlaient également anglais.

27 Q. [10:24:54] Lorsque Gbagbo est arrivé au pouvoir en 2000, quelle était votre
28 situation personnelle ? Est-ce que vous aviez de la difficulté à joindre les deux bouts,

1 à cette époque-là ?

2 R. [10:25:06] Oui. À l'époque, je... ma situation était difficile. Je me trouvais à Guiglo,
3 j'essayais d'obtenir quelques biens qui m'appartenaient. Il y a eu le coup d'État. Et
4 donc, j'étais à Guiglo. Après cela, je suis allé à Abidjan et j'y suis resté jusqu'au début
5 de la guerre de ce côté-là.

6 Q. [10:25:39] Qu'est-ce que vous voulez dire par votre situation était « difficile » ?
7 Vous vivotiez ?

8 R. [10:25:47] À l'époque, je vendais des vêtements usagés. Lorsque j'étais à Guiglo, je
9 vendais des vêtements usagés. Lorsque j'y suis allé, je ne pouvais pas retourner
10 parce qu'on avait dit qu'un général avait été tué, qui avait fomenté un coup d'État à
11 Abidjan.

12 Q. [10:26:21] Et à part le fait de vendre des vêtements, est-ce que vous êtes allé voir
13 des dignitaires de la communauté ou des notables de la communauté krahin pour
14 leur demander de l'aide ?

15 R. [10:26:39] À l'époque, comme je l'ai dit, j'avais ma famille qui s'y... se trouvait
16 là-bas. Donc, si j'avais besoin de quoi que ce soit, je retournais au village et je
17 demandais aux membres de ma communauté de l'aide. Mais à l'époque, je n'avais
18 pas demandé aux anciens de ma communauté leur aide. Même lorsque j'ai
19 commencé à connaître certains des anciens de ma communauté, la guerre avait déjà
20 éclaté. J'avais des parents à Paris (*phon.*) et ailleurs.

21 Q. [10:27:30] Est-ce que cela a toujours été le cas ? Est-ce que vous avez toujours eu
22 ces parents ou est-ce que, à un moment donné, ils ont disparu et vous ne les aviez
23 plus ?

24 R. [10:27:44] En fait, non, la situation ne... n'a pas continué d'être la même.

25 Q. [10:27:48] Qu'est-il advenu de... de vos parents ?

26 R. [10:27:52] Pendant la guerre, à partir de Taï, la personne qui était amoureuse de la
27 deuxième épouse de mon... de feu mon grand-père, immédiatement après la guerre
28 ou pendant... au milieu de la guerre... en fait, pendant la guerre, la guerre n'avait

1 pas affecté toutes ces régions autour de Taï. Par exemple, Zéaglo... Zéaglo, Bouaké,
2 Toulépleu. C'est là que la guerre a sévi, a fait des ravages, mais les autres endroits
3 comme Taï étaient beaucoup plus calmes. Donc, certains membres de ma famille se
4 trouvaient encore à Taï.

5 Q. [10:28:56] Et pourquoi est-ce que vous n'étiez plus en mesure de compter sur ces
6 gens-là ?

7 R. [10:29:02] Lorsque la guerre a éclaté, à ce moment-là, il n'était plus possible de
8 trouver un véhicule pour retourner au village. Et personne ne vivait à Guiglo, à
9 l'époque. Il n'y avait plus de contact, il n'y avait plus personne qui appelait au
10 téléphone. De plus, il n'y avait plus de téléphone portable. Donc, pour aller voir des
11 parents et leur demander de l'aide, il était difficile, on ne pouvait pas obtenir de
12 voiture pour se déplacer, la situation était difficile. Nous sommes simplement restés
13 calmement à Guiglo.

14 Q. [10:29:50] Donc, entre 2000 et 2002, à part le fait de rester tranquille à Guiglo,
15 qu'est-ce que vous avez fait d'autre ?

16 R. [10:30:03] J'ai dit que je vendais des... des vieux vêtements. Entre 1995-96, les
17 seules personnes que je connaissais...

18 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:30:17] Le... L'interprète libérien précise
19 que le nom évoqué par le témoin n'a pas été saisi par l'interprète.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:30:25] Veuillez
21 reprendre ce mot-là.

22 R. [10:30:30] Sam Etiassé, parce qu'à l'époque où ils ont installé le camp de réfugiés,
23 il avait l'habitude de venir au camp de réfugiés, et les gens organisaient des fêtes en
24 son honneur, lui demandaient de les bénir. À l'époque, c'était le préfet d'Abidjan. Et
25 comme je parlais français, il était très proche de moi, et... et moi aussi, j'étais proche
26 de lui.

27 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:30:56]

28 Q. [10:30:58] À quel moment avez-vous connu, avez-vous commencé à connaître les

1 dignitaires krahnn ?

2 R. [10:31:17] Je crois que c'était également dans l'année 2000, puisque lorsque nous
3 étions à Guiglo et qu'on est allés vers Bouaké, c'est à ce moment-là que les Krahnn, les
4 anciens, sont venus nous accueillir et... nous remerciant de les aider. Mais
5 auparavant, je ne les connaissais pas.

6 Q. [10:31:46] Parmi les Krahnn, est-ce que, habituellement, si les anciens connaissaient
7 d'autres Krahnn, est-ce qu'ils avaient l'habitude de les aider s'ils se trouvaient dans
8 une situation délicate ? Est-ce que ça faisait partie de la culture ?

9 R. [10:32:13] Oui. Cela fait tout à fait partie de notre culture. Habituellement, lorsque
10 quelqu'un meurt, on... on emmène le... le... la personne décédée pour que l'on
11 puisse effectuer les... les rites. Et sinon, on envoie un représentant pour vérifier que
12 tout se passe comme... comme il se doit. Ça fait partie de notre culture. On allait
13 toujours voir nos anciens pour obtenir de l'aide, et eux venaient vers nous pour nous
14 aider. Donc, c'était... Que ce soit en... au Libéria ou en Côte d'Ivoire, c'était la même
15 chose.

16 Q. [10:32:57] Paul Richard était un ancien, n'est-ce pas ?

17 R. [10:33:01] Oui.

18 Q. [10:33:04] Et Delafosse, est-ce qu'il était considéré comme un ancien également ?

19 R. [10:33:12] Oui.

20 Q. [10:33:14] Et Bombet, est-ce qu'il était considéré comme un ancien ?

21 R. [10:33:18] Oui.

22 Q. [10:33:20] Lorsque les rebelles ont pris Bouaké, où est-ce que vous vous trouviez ?

23 R. [10:33:42] Lorsque les rebelles ont pris Bouaké, à ce moment-là, j'étais à Abidjan.

24 Q. [10:34:00] Depuis quand... depuis combien de temps auparavant, avant qu'ils
25 prennent Bouaké, depuis combien de temps est-ce que vous étiez à Abidjan ?

26 R. [10:34:15] Ben, surtout, lorsque le général...

27 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:34:27] L'interprète indique que le nom
28 du général n'a pas été audible.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:34:33] Monsieur le
2 témoin, veuillez répéter le nom du général.

3 R. [10:34:36] Le général Guéï, Robert Guéï.

4 Lorsque Robert Guéï a été tué, il a fallu du temps avant qu'on puisse revenir aux
5 activités par temps de paix. Donc, un matin, on nous a dit que Bouaké avait été pris
6 par les rebelles, et la révolution a recommencé de nouveau en Côte d'Ivoire.

7 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:35:08]

8 Q. [10:35:10] Vous disiez que vous étiez à Abidjan à ce moment-là. Est-ce que vous
9 êtes allé à Abidjan en raison « du » rébellion ?

10 R. [10:35:35] Non, non. J'ai dit que lorsque j'étais à Guiglo la guerre a commencé. Et
11 lorsque Guéï a été tué, j'avais commencé mes activités habituelles, et je suis allé à
12 Abidjan lorsque ces gens ont pris Bouaké.

13 Q. [10:36:01] Est-ce que vous êtes retourné à Guiglo ou à d'autres zones aux environs
14 à l'époque où les rebelles s'y trouvaient ?

15 R. [10:36:13] Une fois qu'ils avaient pris Bouaké, eh bien, à ce moment-là, mon frère
16 aîné a contacté mes parents, et eux m'ont demandé de revenir à Guiglo. Ils disaient
17 que s'il y avait des événements graves, nous devions rentrer au Libéria. Donc, j'ai
18 décidé, moi aussi, de retourner Guiglo, lorsque les rebelles ont pris... lorsque les...
19 ils ont repris Danané et puis, ils ont repris Danané et d'autres villages.

20 Q. [10:36:55] Et lorsque vous « êtes » à Guiglo, est-ce que vous avez vu les rebelles
21 personnellement ?

22 R. [10:37:00] Non, les rebelles n'ont pas capturé Guiglo à ce moment-là.

23 Q. [10:37:05] Avez-vous vu personnellement des rebelles sur le chemin ?

24 R. [10:37:10] Non, non, parce que d'Abidjan à Guiglo, ce n'était pas par là que les
25 rebelles se trouvaient. Les rebelles passaient par Yamoussoukro et Bouaké. Et moi,
26 j'ai traversé Yamoussoukro pour aller à Guiglo.

27 Q. [10:37:29] Sur la base des éléments dont vous disposiez, ces rebelles, dans la partie
28 occidentale de Côte d'Ivoire, faisaient partie de quel groupe ?

1 R. [10:37:41] Pour la plupart, ceux qui se trouvaient sur le front, ils ne portaient pas
2 d'uniforme. On les appelait par un nom...

3 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:38:05] Inaudible.

4 R. [10:38:09] Parfois, ils portaient des tenues africaines, parfois ils avaient par moitié
5 l'uniforme de police, et parfois, l'autre moitié, ils portaient l'uniforme militaire, ou
6 des uniformes moitié/moitié.

7 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:38:26]

8 Q. [10:38:28] Les Gio, est-ce qu'ils combattaient avec les Donzos (*phon.*) ?

9 R. [10:38:49] Je vais essayer de vous dire quelque chose. Si vous permettez à
10 quelqu'un de vivre chez vous, dans votre maison, vous savez, la plupart de ceux qui
11 venaient, on les connaissait. Mais ceux que l'on connaissait, c'est ceux qui portaient
12 des tenues africaines, ils portaient des gris-gris. Voilà, c'est comme ça.

13 Q. [10:39:24] Ils étaient armés comment ?

14 R. [10:39:28] À cette époque, je peux vous dire qu'ils étaient plus armés que nous.

15 Q. [10:39:47] Est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous entendez par « bien
16 armés » ?

17 R. [10:39:52] Si je dis qu'ils étaient mieux armés, c'est parce que, parfois, lorsqu'on
18 arrivait à... au front, on pouvait voir certains combattants avec des AK-47 tout neufs,
19 flambant neufs, d'autres avec des RPG, et ils avaient des lanceurs d'armement lourd.
20 Ils étaient bien armés. Nous, nous n'étions pas bien armés car les Ivoiriens ne nous
21 faisaient pas confiance, puisqu'ils se méfiaient des Libériens.

22 Ce n'est que vers 2000, 2002 qu'ils ont commencé à nous armer, à nous équiper, car
23 lorsqu'il y avait des zones qui étaient attaquées et qu'on essayait de les repousser, on
24 se rendait... on se rendait compte, quand les tirs commençaient, qu'ils étaient bien
25 armés. Mais nous avions cependant un avantage par rapport à eux, puisque nous
26 avions plus d'expérience. Mais eux, ils étaient mieux armés. Et c'est ainsi que,
27 parfois, nous avons réussi à les repousser. Mais par moments, c'est eux qui
28 gagnaient, au contraire.

1 Q. [10:41:18] Connaissez-vous les noms des commandants de ces groupes-là?

2 R. [10:41:26] Eh bien, les deux hommes que nous connaissions, les deux personnes,
3 c'étaient Doe Philip et le général Mosquito. C'étaient les deux noms connus. On
4 craignait ces deux hommes.

5 Q. [10:41:48] Doe Philip, il était de quel groupe ethnique ?

6 R. [10:41:53] Je ne connais pas de quelle ethnie il fait partie.

7 Q. [10:41:58] Et les AK-47 flambant neufs dont vous avez parlé, d'où venaient-ils ?
8 Est-ce que vous le savez ?

9 R. [10:42:12] Non, je ne sais pas d'où venaient ces armements puisque, à partir
10 de 2000, lorsque la guerre a commencé dans l'ouest, tous les... tous les soldats... À
11 chaque fois qu'on prenait des armes des rebelles, on notait le numéro de série ou on
12 l'enlevait, en fait, on l'enlevait, si bien qu'on ne savait pas d'où venait l'arme. C'est
13 comme cela que les choses se passaient.

14 Q. [10:43:22] Pouvez-vous nous décrire des situations où vous vous êtes trouvé face
15 aux rebelles ?

16 R. [10:43:31] La plupart du temps, pendant la révolution, dans la partie ouest du
17 pays, je ne connaissais pas bien les zones. Vous savez, nous, on était des
18 combattants, on bougeait. Lorsque j'ai commencé à comprendre la situation, c'était
19 lors de la dernière crise.

20 Q. [10:44:07] Quand vous dites « la dernière crise », vous entendez quoi,
21 exactement ?

22 R. [10:44:12] Lorsque le Président a été enlevé de son poste, en l'an 2000, parce qu'à
23 ce moment-là j'étais moi-même commandant.

24 Q. [10:44:34] Vous avez bien dit 2000 ? C'est ce que nous avons entendu.

25 R. [10:44:41] J'ai dit entre 2002, 2003, 2004. J'avais des commandants au-dessus de
26 moi, donc je ne réfléchissais pas vraiment aux choses car, à cette époque-là, je n'étais
27 pas commandant. Mais en 2011, j'avais des subalternes et j'étais moi-même
28 commandant, donc je comprenais beaucoup mieux les choses pour moi-même.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:45:17] Donc, à l'endroit
2 où on a lu « l'an 2000 », à la ligne 21, page 30, il faut lire « 2010 ou 11 », si je
3 comprends bien ?

4 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:45:29] En effet, « 2011 », oui.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:45:32] D'accord.

6 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:45:34]

7 Q. [10:45:36] Lorsque vous combattiez en 2002, 2003, 2004, à cette époque-là, vous
8 aviez combien d'hommes avec vous ? Quelle était la taille de votre unité ?

9 R. [10:45:57] Nous étions 12 dans l'unité. On était divisés en unités ; c'était organisé
10 ainsi, et nous étions douze.

11 Q. [10:46:12] Est-ce que vous étiez tous krahns ?

12 R. [10:46:19] Oui, nous étions tous krahns.

13 Q. [10:46:22] Est-ce que certains d'entre vous aviez un...un passeport ivoirien et
14 d'autres étaient des ressortissants libériens ?

15 R. [10:46:32] Oui.

16 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:46:35] Plutôt, « la nationalité
17 ivoirienne » que passeport (*corrige l'interprète*).

18 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:46:41]

19 Q. [10:46:41] Vous avez combattu dans quelle bataille ?

20 R. [10:46:48] Je n'ai pas bien compris votre question.

21 Q. [10:46:54] Pouvez-vous décrire une des batailles dans laquelle vous avez
22 combattu, la plus significative peut-être ?

23 R. [10:47:06] J'ai combattu de Zéaglo, de Bouaké et de Toulépleu, Bloléquin et...

24 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:47:35] Un dernier que l'interprète n'a
25 pas saisi.

26 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:47:43]

27 Q. [10:47:44] Lorsque vous êtes arrivé à Zéaglo, combien y avait-il de rebelles en face
28 de vous contre lesquels vous combattiez ?

1 R. [10:47:58] Disons... Vous savez, parfois, pour être un combattant tranquille, vous
2 ne connaissez pas forcément les nombres, mais ils étaient nombreux tout comme
3 nous, nous étions nombreux. Il y avait des personnes de pays différents. Et certains
4 ne parlaient même pas les dialectes de Côte d'Ivoire, donc ils venaient de payer tiers
5 pour les aider.

6 Q. [10:48:39] Savez-vous de quels pays ils venaient ?

7 R. [10:48:44] Sur tous ceux que je pouvais savoir, puisqu'on les appelait « les
8 Burkinabé », ils avaient des marquages traditionnels, des cicatrices traditionnelles
9 sur le visage.

10 Q. [10:49:17] Quel était le nom de la personne qui vous donnait des ordres ?

11 R. [10:49:34] Capitaine Doumbia (*phon.*). À l'époque, c'était Doumbia (*phon.*). Et puis,
12 quand il a été touché, Doumbia (*phon.*) a repris... plutôt Yedess (*phon.*) a repris.

13 Q. [10:50:02] Pouvez-vous répéter le nom ? C'était Yedess (*phon.*) ?

14 R. [10:50:11] Capitaine Doumbia et colonel Yedess (*phon.*).

15 Q. [10:50:34] Quelle est la relation entre MODEL et LIMA ? Est-ce simplement que
16 les Krahn combattaient à un moment donné et décidaient de ne pas... de ne plus aller
17 au Libéria et on laissait tomber le nom MODEL et se sont appelés LIMA ?

18 R. [10:50:58] Non. Voici l'explication.

19 C'était le planning du groupe libérien que l'on devait pénétrer dans le Libéria et se
20 faire appeler « MODEL ». Le groupe qui devait aller au Libéria s'appelait
21 « MODEL », mais ils n'ont pas pénétré au Libéria au moment où il y avait la guerre
22 en Côte d'Ivoire. Donc, ce n'est qu'après, quand ils sont revenus, ils ont formé le
23 groupe LIMA. Donc, LIMA était en Côte d'Ivoire et non pas au Libéria. C'est une
24 fois qu'ils étaient au Libéria que cela s'appelait « MODEL ».

25 Q. [10:51:42] D'où vient le nom « LIMA » ? Est-ce que c'est le résultat d'une réunion
26 au sein des Krahn ?

27 R. [10:51:53] Oui. Le nom « LIMA »... Nous avons choisi le nom « LIMA », nous
28 savions que les forces gouvernementales voulaient qu'on nettoie la partie

1 occidentale de Côte d'Ivoire. Donc, lorsque ce groupe devait traverser et aller au
2 Libéria, alors, on a changé le nom pour s'appeler MODEL.

3 Q. [10:52:41] Donc, ce sont les mêmes hommes, les mêmes personnes avec un autre
4 nom ?

5 R. [10:52:47] Oui, c'est le même groupe, le même groupe de gens.

6 Q. [10:53:01] Quelle était votre motivation personnelle ? Pourquoi avez-vous
7 combattu ?

8 R. [10:53:12] Eh bien, il s'agissait pour nous de sauver notre peuple au Libéria, de
9 sauver les Krahn, puisque lorsque les Ivoiriens nous ont dit que les Libériens
10 attaquaient, ils n'ont pas vérifié de savoir quelle était la tribu qui attaquait. Ils nous
11 mélangeaient tous... Ils nous mettaient tous dans le même sac, en quelque sorte.
12 Donc, nous faisons partie de cette catégorie. C'est pourquoi nous avons formé ce
13 groupe, afin de vraiment comprendre ce qui se produisait et pour qu'ils
14 comprennent que c'était un groupe particulier et non pas tous les Libériens qui
15 attaquaient.

16 Q. [10:54:02] Lorsque vous combattiez, est-ce que, de temps en temps, vous vendiez
17 des choses pour... pour vivre — de la glace ou des vêtements d'occasion ?

18 R. [10:54:24] Non. Lorsque les combats avaient lieu, je ne pensais qu'à ça. Et les
19 activités dont vous parlez, les activités commerciales, c'était avant, avant les
20 combats.

21 Q. [10:54:43] Et vous comptiez sur les anciens parmi les Krahn de vous... de subvenir
22 à vos besoins pendant cette activité-là ?

23 R. [10:54:58] Oui. Surtout, lorsque nous les aidions, les gens nous faisaient des dons.
24 Et lorsque nous avons capturé Guiglo... Guiglo, ils se sont rendu compte qu'ils
25 n'auraient pas pu le faire, ils auraient pas pu capturer Guiglo sans notre soutien.
26 Donc, les gens nous aidaient, nous faisaient des dons.

27 Q. [10:55:30] Lorsque vous combattiez les rebelles, est-ce que vous étiez derrière les
28 militaires ou est-ce que vous partiez dans une autre direction ?

1 R. [10:55:54] Nous ne partions jamais à l'attaque sans être accompagnés des
2 militaires, puisque c'est eux qui avaient la carte du pays, ils connaissaient mieux que
3 nous le terrain.

4 Donc, ils nous dirigeaient et nous disaient par où on devait aller. Nous ne partions
5 jamais seuls, nous étions toujours avec eux.

6 Q. [10:56:21] Donc, vous les suiviez ; c'est ça ?

7 R. [10:56:25] Oui, nous les suivions toujours.

8 Q. [10:56:33] Et vous dormiez où ? Est-ce que vous retourniez au camp de réfugiés
9 ou vous dormiez ailleurs ?

10 R. [10:56:43] La plupart du temps ou parfois, lorsque je me trouvais dans un camp, et
11 les choses étaient calmes, eh ben, je dormais sur place, au camp des réfugiés. Mais, à
12 un moment donné, nous n'étions pas basés au camp, nous nous trouvions sur le
13 front.

14 Q. [10:57:14] Donc, quand vous étiez au front, au front de guerre et que les combats
15 s'arrêtaient, où est-ce que vous dormiez ?

16 R. [10:57:23] Non, nous dormions sur place, nous ne rentrions pas. Nous ne pouvions
17 pas rentrer, nous étions toujours sur... sur la base.

18 M^e O'SHEA (interprétation) : [10:57:37] Monsieur le Président, c'est peut-être un
19 moment propice.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:57:42] Nous allons, en
21 effet... Nous allons, en effet, faire une pause pour une demi-heure et nous
22 reviendrons à 11 h 30.

23 L'audience est levée.

24 M. L'HUISSIER : [10:57:53] Veuillez vous lever.

25 *(L'audience est suspendue à 10 h 57)*

26 *(L'audience est reprise en public à 11 h 31)*

27 M. L'HUISSIER : [11:31:53] Veuillez vous lever.

28 Veuillez vous asseoir.

1 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

2 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:32:06] Bonjour,
3 Monsieur le témoin.

4 Nous sommes à nouveau en audience et je rends la parole à M^e O'Shea pour qu'il
5 poursuive son interrogatoire.

6 M^e O'SHEA (interprétation) : [11:32:44] Je vous remercie, Madame, Messieurs les
7 juges.

8 Q. [11:32:56] Monsieur Tarlue, que faisiez-vous entre 2003 et 2010 ? Quelle était votre
9 activité ?

10 R. [11:33:09] Eh bien, je crois que quand on a quitté la ligne de front, entre 2002, 2003,
11 2004... enfin, après la révolution, lorsqu'il y a eu un appel aux pourparlers de paix,
12 en... à Toulépleu, l'autre groupe est parti au Libéria, et nous, on est retournés à
13 Guiglo, mais... Enfin, la plupart des Libériens sont rentrés à... au Libéria et ont
14 participé à la crise au Libéria. Et ceux d'entre nous qui sommes restés en Côte
15 d'Ivoire, eh bien, on... on est restés sans rien faire. Et puis il y a eu un accord de paix
16 qui devait... enfin, du moins, un accord de paix ou des négociations de paix qui
17 devaient se tenir à Danané et à Toulépleu.

18 Q. [11:34:15] Pouvez-vous nous dire quand votre carte de réfugié a expiré ?

19 R. [11:34:25] Non, la carte de réfugié n'expirait pas. Enfin, elle n'avait pas expiré.
20 Mais, en tout cas, je n'étais pas revenu au camp de réfugiés. Donc, je n'avais plus ma
21 carte de réfugié. Mais il y avait encore des gens dans le camp. Et après les combats,
22 on est tous revenus au camp. Moi, j'y suis pas resté longtemps, je suis vite reparti.

23 Q. [11:35:05] Vous dites que vous ne portiez pas votre carte de réfugié, vous n'aviez
24 pas votre carte sur vous ; qu'est-ce que vous voulez dire ?

25 R. [11:35:13] Voici ce que j'essaie de dire : j'avais une carte de réfugié, mais après la
26 guerre, quand on est partis, parce que, après tout, c'était à Abidjan qu'il y avait
27 toutes ces histoires d'asile, et cetera, donc j'y ai pris ma carte, je l'ai amenée là-bas.

28 Mais avant même... avant même d'arriver, ils nous ont vus en photo, ils ont vu

1 qu'on était en uniforme, donc, ils ont dit qu'ils ne nous permettraient pas d'avoir...
2 ils ne nous permettraient pas... qu'ils... qu'ils pourraient... qu'ils ne nous
3 admettraient pas. Ils ont dit que c'étaient que les gens qui n'étaient pas des
4 combattants et qui n'étaient... n'avaient pas été vus en uniforme militaire qui
5 recevraient des cartes permettant de voyager. Nous, on était en uniforme et, donc, on
6 n'a eu aucune chance de cela.

7 Q. [11:36:21] Mais, donc, le fait d'avoir... le fait de ne pas avoir de carte de réfugié, ça
8 vous empêchait de vous déplacer aussi librement qu'avant, n'est-ce pas ?

9 R. [11:36:30] Oui, parce que, la plupart du temps, c'était juste pour ma sécurité. Et
10 en 2003-2004, j'étais bien connu de la communauté chargée de la sécurité. Alors, j'ai
11 juste préféré demander un peu d'aide pour avoir un laissez-passer. Étant donné que
12 je n'avais plus de carte de réfugié, mon nom était dans le bulletin, alors je ne pouvais
13 pas avoir de vivres, je ne pouvais être libre de mes mouvements que si j'obtenais un
14 laissez-passer de la part des militaires.

15 Q. [11:37:07] Et donc, vous avez utilisé votre réseau de notables krahn pour obtenir
16 ce laissez-passer ?

17 R. [11:37:15] Non. Non, je ne suis pas allé voir les notables krahn. De toute façon,
18 j'étais déjà avec le colonel Yedess. Et j'ai dit au colonel Yedess : « Maintenant qu'on
19 n'est plus en uniforme, maintenant qu'on n'est plus en action... » J'ai décidé de lui
20 demander de l'aide pour cela. Alors, il m'a dit que lorsqu'on arriverait à... à
21 Abidjan, il me laisserait m'entretenir avec des gens qui pourraient me donner un
22 document pour m'aider. Et, donc, c'est comme ça qu'on est allés à Abidjan et que j'ai
23 obtenu le laissez-passer de l'état-major.

24 Q. [11:38:01] Alors, il vous aidait juste parce que vous viviez des... vous viviez un
25 moment difficile ; c'est ça ? Il vous a aidé pour... pour le laissez-passer ?

26 R. [11:38:12] Oui, oui, oui.

27 Q. [11:38:14] Et ce laissez-passer, ce n'était qu'un document qui vous permettait de
28 vous déplacer, ce n'était pas du tout une carte militaire ?

1 R. [11:38:24] Non, ce n'était pas une carte d'identité militaire, c'était juste un
2 laissez-passer... un laissez-passer qui allait m'aider. Je leur avais dit que je ne
3 pouvais plus utiliser ma carte de réfugié, parce que quand je suis allé pour
4 demander un statut de demandeur d'asile auprès des Nations Unies, ils m'ont dit
5 « non... », ils m'ont dit : « Ce n'est pas possible, ton nom est dans le bulletin, et puis
6 tu avais un uniforme. » Ils m'avaient vu en uniforme, ils avaient vu mes photos.
7 Alors, je lui ai demandé, donc, de l'aide. Ils ont décidé de me donner ce
8 laissez-passer pour que je puisse me déplacer sans rencontrer de problèmes avec la
9 police.

10 Q. [11:39:23] Donc... donc, c'était une aide individuelle qui vous a été prodiguée ;
11 c'est cela ? Ce n'était pas général ?

12 R. [11:39:34] Non, non, ce n'était pas du tout général. C'est moi qui ai demandé de
13 l'aide. Et étant donné que le colonel me connaissait parce qu'on avait combattu
14 ensemble — le colonel Yedess —, il m'a amené à la caserne et il a obtenu ce
15 laissez-passer pour moi.

16 Q. [11:39:57] Donc, à ce moment-là, alors qu'il n'y avait plus de combats, vous êtes
17 retourné à la vente de glaces, n'est-ce pas ? Vous avez vendu des crèmes glacées ?

18 R. [11:40:15] Non, non. Après la guerre, je ne vendais plus de crème glacée. Je suis
19 revenu. Après la guerre, j'ai décidé de travailler dans la fripe, c'était bien plus
20 rentable. Donc, j'ai laissé tomber la crème glacée et je suis passé à la fripe. Alors,
21 j'achetais des fripes à Abidjan et je les vendais à Guiglo, et après, je retournais sur
22 Abidjan.

23 Q. [11:41:09] Alors, vous nous dites être allé à l'état-major. Vous alliez à la caserne
24 qui était... qui jouxtait l'état-major, n'est-ce pas ?

25 R. [11:41:25] Non, non. C'est la plus grande caserne militaire de Côte d'Ivoire, à
26 Plateau, et ça s'appelle « État-major ».

27 C'est le seul endroit où j'ai pu obtenir un laissez-passer. Et quand on travaillait pour
28 le gouvernement, qu'on soit policier ou quoi que ce soit, dès qu'on voit un document

1 qui émane de l'état-major, immédiatement, on obtient un respect total.

2 Q. [11:42:19] Delafosse était un Krahn et il vous aidait aussi à trouver de la
3 nourriture, n'est-ce pas, parce que vous étiez krahn, tous les deux ?

4 R. [11:42:36] Oui, oui. Pendant la crise, on recevait des vivres, mais après, quand j'ai
5 obtenu le laissez-passer, j'ai demandé des choses, après. Parfois, j'y allais une fois
6 tous les mois ou tous les trois mois, pour obtenir des choses, mais je ne demandais
7 de l'aide que de l'état-major.

8 Q. [11:43:12] Et à l'état-major, on pouvait obtenir de petites quantités de vivres ?

9 R. [11:43:30] Oui.

10 Q. [11:43:34] Et, parfois, vous alliez jusqu'à Yamoussoukro, pour obtenir un peu de
11 nourriture.

12 R. [11:43:44] Non. Non, non. À l'époque dont vous parlez, ça, c'était pendant la crise,
13 seulement. Donc, quand... quand le pays était... quand le pays a été pacifié, je...
14 j'étais plus au volant d'un véhicule militaire. Et puis, de toute façon, j'avais... depuis
15 que j'ai obtenu le laissez-passer de l'état-major, j'avais plus à aller à Yamoussoukro,
16 j'allais à état-major. Quand j'étais en uniforme... c'est vrai, quand j'étais encore
17 combattant, quand je me battais, j'avais parfois l'habitude d'aller à Yamoussoukro
18 pour récupérer des vivres.

19 Q. [11:44:27] Donc, à l'époque où vous alliez à l'état-major avec Delafosse, est-ce
20 qu'il fallait faire... est-ce qu'il... est-ce que vous deviez attendre à l'extérieur et puis
21 Delafosse, lui, il allait à l'intérieur ?

22 R. [11:44:44] Oui, oui. Lui, il rentrait et, moi, je l'attendais à l'extérieur. Toujours.

23 Q. [11:44:51] Donc, vous n'avez pas assisté à la moindre discussion qu'il aurait pu
24 avoir à l'intérieur de l'état-major ?

25 R. [11:44:58] Non, je n'ai pas participé à la moindre réunion avec lui. Je n'ai jamais...
26 jamais rentré dans les bureaux avec lui à l'état-major. Mais quand on était à
27 l'extérieur, et les gens nous connaissaient, ben, bien sûr qu'ils venaient nous voir
28 pour nous saluer, nous parler, mais je ne suis jamais rentré dans les bureaux avec lui.

1 Q. [11:45:27] Alors, combien y avait-il de personnes dans votre véhicule lorsque vous
2 vous rendiez à l'état-major ?

3 R. [10:45:35] Parfois quatre ou cinq, parfois trois combattants, un commandant et
4 puis un chauffeur, parce que chaque fois qu'on passait un poste de contrôle, on ne
5 disait rien, c'était lui qui était devant avec son propre pick-up, c'est lui qui faisait...
6 qui discutait avec les gars au *checkpoint*, et on nous laissait passer.

7 Q. [11:46:09] Donc, dans la voiture, dans la voiture dans laquelle vous « voyagez », y
8 avait pas beaucoup de place, hein, vous étiez quand même assez serrés ?

9 R. [11:46:14] Non, on avait de la place. C'était un pick-up, un pick-up à quatre portes,
10 donc on pouvait être trois à quatre sur la banquette arrière, commandant sur le siège
11 passager avant, et puis le chauffeur.

12 Q. [11:47:36] Au sein de la communauté krahnn, les anciens, ceux qui... ceux qui
13 faisaient des affaires avaient tendance à utiliser leur argent pour aider leurs frères
14 krahnn, n'est-ce pas ?

15 R. [11:47:53] Oui.

16 Q. [11:48:21] Donc, lorsque vous avez obtenu le laissez-passer, et puis, vous
17 commencez à vendre des fripes, où vous rendez-vous ? À Abidjan ?

18 R. [11:48:36] Quand j'ai obtenu le laissez-passer, après la guerre, donc, j'étais basé à
19 Abidjan, mais j'allais à Guiglo pour vendre mes affaires, et puis, après la vente,
20 enfin, je restais à Guiglo deux, trois semaines et je retournais à Abidjan. Mais la
21 plupart du temps, j'étais basé à Abidjan.

22 Q. [11:49:16] Entre 2002-2003, vous avez souhaité émigrer aux États-Unis, n'est-ce
23 pas ?

24 R. [11:49:31] Enfin, je ne me souviens pas de la date, mais oui, oui, je voulais aller aux
25 États-Unis d'Amérique, parce que la crise était finie, et ils nous avaient dit qu'on
26 pouvait obtenir l'asile politique aux États-Unis. Mais quand je suis allé à Abidjan, j'ai
27 essayé de faire partie du programme, mais comme j'avais été vu en uniforme dans le
28 bulletin, je n'ai pas eu le droit de faire partie de ce programme.

1 Q. [11:50:13] Mais certaines des personnes que vous aviez côtoyées au début,
2 en 2002-2003, ont-« ils » réussi à aller aux États-Unis ?

3 R. [11:50:25] Oui. La plupart d'entre eux sont partis.

4 Q. [11:50:42] Et ceux qui sont partis aux États-Unis, est-ce qu'ils y sont restés ?

5 R. [11:50:50] Non, la plupart d'entre nous qui ne sont pas partis aux États-Unis sont
6 revenus au Libéria, ils ne sont plus en Côte d'Ivoire, parce qu'après les combats, on a
7 demandé à tout le monde de quitter le pays, parce qu'on avait combattu pour l'autre
8 camp. On n'avait plus le droit de rester en Côte d'Ivoire, donc on est retournés au
9 Libéria.

10 Q. [11:51:27] Oui, mais ceux qui étaient allés aux États-Unis, est-ce qu'ils y sont
11 restés ?

12 R. [11:51:33] Oui, oui, ils y sont encore.

13 Q. [11:51:39] Donc, lorsque vous dites « la plupart d'entre eux », vous voulez dire la
14 majorité de ceux qui étaient avec vous en 2000... 2002 sont allés aux États-Unis
15 d'Amérique et y sont restés ; c'est cela ?

16 R. [11:52:01] Eh bien, euh... avec... quand il y a eu la guerre en Côte d'Ivoire, on...
17 les *Krahn people* ont montré leur loyauté, donc on avait beaucoup de frères qui sont
18 partis aux États-Unis, et ils n'ont dit... Mais ils ont... Mais ensuite, ils ont dit aux
19 Nations Unies qu'ils n'étaient pas en paix, donc la plupart de ceux qui n'avaient pas
20 fait partie de la crise ont réussi à partir aux États-Unis.

21 Q. [11:52:42] Oui, mais vous, vous n'avez pas réussi à partir aux États-Unis ; vous
22 êtes allé au Libéria.

23 R. [11:52:51] Oui, oui, je suis rentré « en » Libéria.

24 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [11:52:54] L'interprète se reprend. La
25 question était : « Mais donc, pourquoi n'êtes-vous pas retourné au Libéria ? »

26 R. [11:53:00] Mais si, je suis retourné au Libéria. Après la guerre de 2011, je suis
27 retourné au Libéria.

28 M^e O'SHEA (interprétation) : [11:53:03]

1 Q. [11:53:04] Mais pourquoi n'êtes-vous pas retourné au Libéria après la guerre
2 de 2002 ?

3 R. [11:53:14] Ben, je suis pas revenu au Libéria en 2002 parce que, comme je vous l'ai
4 dit, j'avais montré ma loyauté envers le gouvernement et j'avais le droit de me
5 déplacer librement dans le pays. Et, en 2002, il n'y avait plus la guerre en Côte
6 d'Ivoire. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, au Libéria, les combats se poursuivaient.
7 Et puis mon père avait été tué par les rebelles à ce moment-là. Donc, je m'étais dit
8 qu'il valait mieux que je ne suive aucun groupe qui retournait au Libéria pour
9 combattre au... dans les rangs des rebelles, qu'il valait mieux que je montre ma
10 loyauté envers le gouvernement et envers les troupes du gouvernement, et tout en
11 rejoignant quand même les rebelles pour aller combattre au Libéria. Mais je n'y suis
12 pas allé.

13 Q. [11:54:24] Mais à un moment ou à un autre, est-ce que vous vous êtes rendu à
14 Abidjan pour participer à un programme de réfugiés ?

15 R. [11:54:32] Oui, je vous l'ai dit. À la fin de la crise, lorsque la paix est revenue, j'ai
16 décidé de me rendre à Abidjan parce que je voulais être basé à Abidjan. Et j'y suis
17 allé surtout pour voir si je pouvais sortir du pays, mais ça n'a pas marché. Alors,
18 quand je me suis rendu compte que ça ne marchait pas, j'ai décidé de reprendre mes
19 affaires.

20 Q. [11:55:01] Lorsque vous parlez de « la fin de la crise », de quelle crise
21 parlez-vous ? Donnez-nous une année.

22 R. [11:55:08] Je parle des environs 2002, 2003, 2004, 2005, lorsque les combats ont
23 cessé.

24 Q. [11:55:21] Et en quoi consistait ce programme de réfugiés ?

25 R. [11:55:24] Ben, c'était pour les gens qui demandaient l'asile politique, puisque la
26 crise venait en fait de Côte d'Ivoire. Les gens s'étaient enfuis du Libéria... s'étaient
27 enfuis de la crise pour aller au Libéria. D'autres sont restés en Côte d'Ivoire. Ensuite,
28 la Côte d'Ivoire a eu une crise, et ces (*phon.*) gens ont demandé, à ce moment-là,

1 l'asile politique.

2 Q. [11:56:04] Mais vous vendiez des crèmes glacées à Abidjan, à ce moment-là ?

3 R. [11:56:09] Non. Ça, c'était au début, quand je suis arrivé à Abidjan. C'est à ce
4 moment-là que j'ai vendu de la glace. Mais plus tard, je n'en vendais plus.

5 Q. [11:56:27] Entre 2003 et 2010, avez-vous reçu de l'aide de la part d'autres Krahn,
6 avez-vous reçu de l'aide financière, par exemple ?

7 R. [11:56:47] 2007-2008, non. De toute façon, je n'embêtais personne, parce qu'après
8 tout ça j'ai essayé de reprendre mes affaires habituelles. Bon, j'allais parfois à la
9 caserne pour demander de l'aide, mais je ne suis plus retourné auprès des notables
10 krahn pour leur demander de l'aide.

11 Q. [11:57:30] Donc, à quel moment avez-vous commencé à redemander de l'aide ?

12 R. [11:57:36] En 2010. La première personne que j'ai contactée, c'est Hubert Oulaï,
13 parce qu'il y avait eu ces pourparlers de paix, il était bien connu au sein du
14 gouvernement. Et donc, en 2010-2011, bon, le pays a connu quelques troubles. Alors,
15 je suis allé le voir et il m'a dit : « Tout va aller, les choses ne seront plus comme
16 avant. » J'ai dit : « D'accord. »

17 Q. [11:58:27] Alors, Hubert Oulaï, il vous a aidé parce que c'était un frère krahn ?

18 R. [11:58:35] Oui.

19 Q. [11:58:51] Et il recevait la visite d'autres Krahn, aussi, n'est-ce pas ?

20 R. [11:59:00] Oui, parce qu'il occupait un bon poste. Il était ministre de la Fonction
21 publique après la guerre, donc il a aidé beaucoup de Krahn.

22 Q. [11:59:42] Vous nous dites... Enfin, vous nous avez dit que vous vous êtes rendu à
23 un moment à l'état-major mais qu'ils n'ont pas voulu vous donner d'armes. Vous
24 vous souvenez avoir parlé de ce sujet ?

25 R. [12:00:12] Oui, oui. Lorsqu'on est allé à... à l'état-major, on a dit que les choses
26 allaient mal et qu'on ne savait pas du tout ce qu'on y faisait. Et donc, on leur a
27 demandé : « Mais qu'est-ce que vous pouvez faire pour nous ? » Et ils nous ont dit :
28 « On ne peut rien faire pour vous. » Ils nous ont dit qu'à l'avenir, ils nous diraient

1 des choses, mais pour l'instant, ils ne nous donneraient rien. Mais ils ont dit :
2 « Gardez l'espoir. »

3 Q. [12:00:52] Et pourquoi est-ce que vous avez voulu vous mêler de cela ?

4 R. [12:00:58] Non, non, je n'ai pas cherché à me mêler de quoi que ce soit, mais
5 c'étaient eux les militaires. Donc, s'il y avait la débandade, j'allais simplement les
6 voir pour leur demander si nous pouvions faire des choses ensemble. Nous étions
7 déjà dans une sorte de situation difficile. Donc, chaque fois que j'ai... je me heurtais à
8 des difficultés, j'allais les voir et je leur demandais leur aide. Mais cette fois-là,
9 lorsque j'y suis allé, je n'ai rien reçu.

10 Q. [12:02:18] Et, en 2010, vous étiez avec combien de Krahn ?

11 R. [12:02:28] En 2010, comme je l'ai déjà dit, la plupart d'entre nous n'étaient plus à
12 Koumassi, nous étions à... à Deux Plateaux. Mes amis qui ne... ils ont pas pris part à
13 des entretiens parce qu'ils y avaient des photos de nous dans... dans les bulletins. La
14 plupart d'entre nous étions à Deux Plateaux, parce que depuis Deux Plateaux... ou
15 entre Deux Plateaux et le camp de réfugiés, la distance n'était pas très grande. Nous
16 avons décidé de nous baser à Deux Plateaux, parce qu'il n'était pas très loin du
17 bureau des Nations Unies.

18 Q. [12:03:24] Et lorsque vous dites « la plupart d'entre nous », car, voyez-vous,
19 précédemment, vous avez dit que nombre de Libériens sont allés aux États-Unis,
20 d'autres sont retournés au Libéria, lorsque vous étiez à Deux Plateaux, vous étiez
21 avec combien de Libériens ou de Krahn plus précisément, des membres de la
22 communauté krahn ?

23 R. [12:03:45] Oui, à Deux Plateaux, ceux d'entre nous qui vivaient là-bas, qui avaient
24 combattu en 2003, nous n'étions pas nombreux.

25 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:03:56] Le... L'interprète libérien
26 demande au Président de bien vouloir rappeler au témoin de parler lentement.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:04:09] Parlez lentement,
28 répétez ce que vous venez de dire, parce que l'interprète libérien ne vous a pas

1 compris.

2 R. [12:04:14] Je disais que la plupart d'entre nous qui n'avaient pas réussi l'entretien
3 avec le bureau des Nations Unies au camp des réfugiés étaient basés à Deux
4 Plateaux. Il y avait un lieu qui s'appelait Sicoboï, c'est là que nous étions. Un de nos
5 parents avait loué un endroit là, et c'est là que nous étions. Nous étions peu
6 nombreux. Peu d'entre nous qui faisaient partie du groupe qui était allé aux... en
7 Amérique.

8 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:04:45]

9 Q. [12:04:45] Vous étiez combien ?

10 R. [12:04:46] Je ne peux pas vous dire combien on était en tout, parce que nous
11 n'étions pas tous des combattants.

12 Certains étaient des combattants, d'autres ne l'étaient pas. Donc, je ne peux pas vous
13 dire quel était le nombre exact. Il y avait d'autres personnes, aussi, qui n'avaient pas
14 pris part à la guerre.

15 Q. [12:05:23] Et c'est pendant la deuxième moitié de 2011 que vous avez commencé à
16 vous rendre à la résidence ; c'est cela ?

17 R. [12:05:43] Eh bien, autour de 2010-2011, nous étions basés à Deux Plateaux. Ceux
18 d'entre nous qui sont allés à la résidence se trouvaient à Deux Plateaux à l'époque.

19 Q. [12:06:07] Et vous étiez à 1 kilomètre et quelque de la résidence, n'est-ce pas ?

20 R. [12:06:14] De... Par rapport à quelle résidence ? Je ne sais pas de quoi vous parlez.

21 Q. [12:06:24] L'endroit où vous couchiez, il était à quel... environ à 1 kilomètre de la
22 résidence présidentielle, n'est-ce pas ?

23 R. [12:06:43] Non, non, c'était loin de Cocody. À l'époque dont je vous parle, nous
24 étions à Deux Plateaux, et Deux Plateaux est loin de Cocody.

25 Q. [12:07:05] Et à quel mois en 2011, est-ce que vous avez commencé à aller à la
26 résidence présidentielle ?

27 R. [12:07:15] Je ne me rappelle pas des dates, généralement, je ne suis pas en mesure
28 de vous donner une date exacte, mais il y avait des émeutes, à l'époque, partout au

1 pays. Et nous avions peur, nous étions des chauffeurs, nous n'étions pas des
2 militaires, nous ne portions pas l'uniforme, mais il y avait des... la police secrète. Et
3 parfois, vous preniez un taxi et vous ne « savez » pas s'il... vous serez identifié
4 comme un des méchants ou pas, vous ne savez pas qui allait s'occuper de vous.

5 Q. [12:08:07] Est-ce que c'est ce qui vous est arrivé ?

6 R. [12:08:10] Ça ne m'est pas arrivé directement à moi, mais c'est arrivé à quelqu'un
7 de ma communauté qui habitait à Deux Plateaux. Je marchais seul et, à un moment
8 donné, j'ai vu que, dans la communauté où nous vivions, quelqu'un est arrivé, il est
9 sorti d'un taxi et a tiré sur quelqu'un. Et depuis j'ai commencé à avoir très peur.

10 Q. [12:08:41] Et c'est dans ce contexte-là que vous êtes allé à la résidence du
11 Président, parce que c'est un lieu sûr, pour vous ?

12 R. [12:08:51] Non, je ne me suis pas enfui directement pour aller à la résidence du
13 Président. J'ai dit que le seul homme de la communauté krahm que je connaissais de
14 la région, c'était Hubert Oulaï. J'ai tenté de le contacter, et c'est lui qui m'a accueilli.
15 Et il m'a dit que je... je pouvais rester là-bas pendant quelque temps et que rien
16 n'allait se produire.

17 Q. [12:09:20] Et à ce moment-là où vous aviez très peur, c'était quand, exactement :
18 autour du mois de mars, d'avril 2011 ? C'était quand, exactement ?

19 R. [12:09:37] Peut-être, peut-être. Oui, c'était peut-être autour de cette période-là,
20 mais je ne connais pas la date exacte.

21 Q. [12:09:47] Et donc, vous avez commencé à aller à la résidence du Président
22 combien de temps avant la prise du Président Gbagbo ?

23 LE TÉMOIN (interprétation) : [12:10:14] Pardon, Monsieur le Président, mais je dois
24 aller aux toilettes.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:10:19] Oui, allez-y,
26 allez-y.

27 LE TÉMOIN (interprétation) : [12:11:33] (*Intervention inaudible*)

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:11:40] Oui, oui, nous

1 avions bien compris.

2 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*

3 *(Le témoin est introduit dans le prétoire)*

4 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:11:59] Pardon, est-ce que...

5 LE TÉMOIN (interprétation) : [12:12:02] Oui, je suis prêt à poursuivre.

6 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:12:06] Est-ce que vous m'autorisez à prendre
7 quelques instants pour conférer avec mes confrères ?

8 *(Discussion au sein de l'équipe de la Défense)*

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:13:35] Un instant, je
10 vous prie.

11 Est-ce que vous souhaitez que nous suspendions l'audience pendant 5 minutes,
12 parce que cela semble prendre du temps, maintenant ?

13 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:13:48] Pardon, je vous prie de m'excuser, je ne
14 voulais pas vous manquer de courtoisie.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:13:54] Non, non, il n'y a
16 pas de problème, mais si vous pensez que ces consultations risquent de prendre plus
17 de temps, nous pourrions suspendre l'audience et reprendre plus tard. Je voulais
18 juste savoir.

19 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:14:05] Non, non. Non, très bien. Je vais poursuivre.
20 Je voulais simplement préciser quelque chose auprès de mes confrères.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:14:13] Non, non, il n'y a
22 pas de problème ; si vous souhaitez suspendre l'audience, on peut la suspendre.
23 Nous voulions juste savoir si vous aviez besoin de plus de temps.

24 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:14:19] Oui, oui, je comprends cela.

25 Effectivement, Monsieur le Président, ce serait... il serait utile que nous suspendions
26 l'audience.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:14:26] Vous pensez avoir
28 besoin de combien de temps ?

1 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:14:29] Cinq minutes devraient suffire.

2 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:15:07] Très bien.

3 M. L'HUISSIER : [12:15:09] Veuillez vous lever.

4 *(L'audience est suspendue à 12 h 14)*

5 *(L'audience est reprise en public à 12 h 20)*

6 M. L'HUISSIER : [12:21:05] Veuillez vous lever.

7 Veuillez vous asseoir.

8 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

9 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:22:14] Toutes mes excuses, Monsieur le Président.

10 Q. [12:22:35] En 2010, à quel moment est-ce que vous êtes arrivé à Abidjan,
11 effectivement ?

12 R. [12:22:47] En 2010... En 2010, j'étais déjà à Abidjan, je n'étais pas à l'extérieur
13 d'Abidjan.

14 Q. [12:23:00] Donc, en 2010-2011, pendant toute cette période, vous étiez à Abidjan ?

15 R. [12:23:08] Oui.

16 Q. [12:23:10] En 2010, vous dites que vous avez été témoin d'émeutes à la RTI ou en
17 rapport avec la RTI, n'est-ce pas ?

18 R. [12:23:33] À la RTI... Enfin, je n'en sais rien. Mais, à l'époque, c'était la période
19 électorale, il y avait des problèmes, mais c'est après la proclamation des résultats
20 qu'il y a eu les émeutes.

21 Q. [12:24:04] Et vous avez été témoin de combien d'émeutes autour de la RTI ou près
22 de la RTI ?

23 R. [12:24:15] J'aimerais que vous précisiez votre question, parce que la RTI dont vous
24 parlez... est-ce que vous voulez parler de la RTI ?

25 Q. [12:24:28] Oui.

26 R. [12:24:31] Bien. Les émeutes qui ont eu lieu à la RTI, c'est après la proclamation
27 des résultats. On avait annoncé que M. Gbagbo avait perdu les élections et, plus tard,
28 le Président français est apparu à... à la télévision. C'est... C'est Ouattara qui a été

1 reconnu comme étant Président, Gbagbo n'était plus Président de la République de
2 Côte d'Ivoire. Et depuis lors, il y a eu beaucoup d'émeutes, on a incendié des pneus,
3 des véhicules ont été incendiés. C'est à ce moment-là que j'ai vu les émeutes qui
4 avaient lieu.

5 Q. [12:25:32] Et à combien de reprises avez-vous vu des émeutes à la RTI ?

6 R. [12:25:41] Eh bien, c'est à ce moment-là que j'ai vu les émeutes à la RTI. Plus tard,
7 après cela, c'était à la Cité rouge, lorsque j'étais à la Cité rouge. Et après cela, les
8 combats ont repris.

9 Q. [12:26:00] Est-ce que vous êtes en mesure de nous donner un nombre d'émeutes
10 que vous avez vues à la RTI ?

11 R. [12:26:07] Eh bien, lorsque les émeutes ont commencé à la RTI, c'était autour de la
12 zone VIP. La RTI était bien protégée, mais, tout autour de la ville, il y a eu de
13 nombreux quartiers du... du pays où l'on pouvait voir de la fumée parce qu'on
14 voyait des voitures incendiées, les gens brûlaient des... des pneus. Ils avaient allumé
15 des feux partout dans la ville. Mais la RTI, c'était une zone bien protégée, une zone
16 VIP.

17 Q. [12:26:54] Et que faisiez-vous pendant ces émeutes ?

18 R. [12:27:03] Le jour où les émeutes ont eu lieu, j'ai... j'attendais KB. J'attendais
19 d'avoir un signal de KB, mais les jeunes qui étaient de faction au poste de contrôle,
20 des jeunes... enfin, des... des groupes... un groupe de personnes est venu, ils ont tiré
21 sur eux. Il nous a appelés et nous a demandé de l'attendre. Et nous lui avons
22 demandé : « Comment est-ce que vous pouvez nous demander de vous attendre ici,
23 alors qu'il y a des émeutes ? » Il a répondu : « Non, vous m'attendez tout simplement
24 et je vais venir. »

25 Q. [12:27:53] Et, à l'époque, qui étaient les membres de la communauté krahn avec
26 lesquels vous étiez, qui se tenaient avec vous ?

27 R. [12:28:03] J'étais uniquement avec les Krahn du Libéria, ceux d'entre nous qui
28 étions venus de Deux Plateaux et qui étions avec KB. Outre KB, la seule autre

1 personne à laquelle je m'adressais dans la zone du poste de contrôle, c'était Hubert
2 Oulaï, parce que sa maison n'était pas loin de l'endroit où je... j'étais.

3 Q. [12:28:37] Vous étiez combien ?

4 R. [12:28:45] Disons que nous étions entre 15 ou 16 ; nous n'étions pas nombreux.

5 Q. [12:28:58] Et que faisiez-vous, sur une base quotidienne ? Quelle était votre
6 activité quotidienne ?

7 R. [12:29:07] Eh bien, comme je vous l'ai indiqué, nous sommes allés à la Cité rouge.
8 Parfois, KB venait nous chercher, nous allions au poste de contrôle et nous ramenait
9 autour de 18 heures... à 18 heures. Mais le dernier jour, lorsqu'il nous a ramenés à
10 notre logement à la Cité rouge, c'est à ce moment... c'est ce jour-là qu'il y a eu des
11 émeutes, parce que les gens qui venaient... qui se dirigeaient vers Cocody....

12 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:29:41] Le... L'interprète libérien
13 demande au Président de bien vouloir rappeler au témoin de rappeler... de parler
14 lentement et, surtout, de répéter sa dernière réponse.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:29:48] Veuillez
16 reprendre la dernière partie de votre réponse, parce que l'interprète libérien ne vous
17 a pas compris.

18 R. [12:30:00] J'ai dit que la fois où nous sommes revenus, pendant les émeutes, en
19 fait, les émeutes se sont produites et, le lendemain, lorsque nous devions rentrer
20 chez nous, mais... c'est ce jour-là que KB est venu nous parler. Et lorsqu'il nous
21 parlait, on entendait des tirs. Les tirs ont commencé et, donc, nous avons essayé
22 d'avancer vers Cocody, et nous avons vu des jeunes qui avaient été tués, des
23 cadavres qui étaient dans la rue et les gens disaient que les militaires... qu'un groupe
24 de militaires était venu leur tirer dessus.

25 Donc, à partir de ce moment-là, lorsque KB nous avait quittés, on avait essayé de
26 l'appeler, de le contacter, mais il n'a pas répondu, et il nous a dit que l'on devait se
27 débrouiller pour nous déplacer et que... et c'est comme ça que nous nous sommes
28 débrouillés.

1 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:31:06]

2 Q. [12:31:07] Donc, vous, vous avez parlé de vos propres idées tactiques, de ce que
3 vous alliez faire pour vous débrouiller. Donc, vous avez décidé vous-même ; c'est
4 cela ?

5 R. [12:31:17] Oui.

6 Q. [12:31:19] Et qu'avez-vous fait, au juste ?

7 R. [12:31:22] Nous avions l'espoir que quelqu'un viendrait nous aider, car nous
8 avions connu d'autres crises.

9 Et comme nous avons vu qu'il se produisait des choses et que KB ne nous répondait
10 pas, nous avons décidé qu'il fallait décider nous-mêmes de la tactique à mettre en
11 œuvre. Puis, lorsque le commandant KB est parti, nous avons décidé qu'on ne
12 pouvait pas tout simplement attendre et attendre que les autres fassent quelque
13 chose de mauvais.

14 Donc, nous devions inventer nos propres... notre propre tactique. Donc, nous avons
15 pris la route qui allait vers un endroit... (*inaudible*). Et à ce moment-là, le lendemain,
16 il y avait des tirs partout dans Abidjan.

17 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:32:28] L'interprète signale que le nom de
18 l'endroit n'était pas audible.

19 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:32:37]

20 Q. [12:32:39] Donc, quelle était cette... quelle tactique avez-vous « mis » en œuvre ?

21 R. [12:32:47] Eh bien, oui, lorsque nous sommes partis, une fois que les gens avaient
22 été tués, certains venaient de... du site de la RTI, et les rebelles qui avaient essuyé des
23 tirs se trouvaient par terre. Nous avons pris leurs armes, et nous, et nos gars, on a
24 essayé de faire face à l'attaque. C'était presque le soir. Et lorsque la nuit est tombée,
25 nous avons essayé de rentrer à 18 heures. Nous avons essayé d'aller à Séka (*phon.*) et
26 il nous a dit de nous montrer où on se trouvait et qu'il allait nous rencontrer.

27 En fait, on envoyait toujours un... un messenger qui devait se renseigner et nous
28 donner des... des éléments de... de renseignement. Et puis il devait nous dire s'il y

1 avait des gens en uniforme en ville et, à mi-chemin entre l'université, il a... et là où
2 nous étions, il a vu des gens en civil. Et moi aussi, j'ai décidé d'y aller moi-même
3 pour voir exactement ce... ce qui se produisait. Donc, j'y suis allé, mais ils étaient
4 encore un peu loin. Par la suite, lorsque je suis arrivé plus près, je me suis rendu
5 compte qu'il s'agissait de rebelles. Et la personne avec qui j'ai parlé, qui m'a donné
6 une chance de survie, il m'a parlé en madengo (*phon.*). Il a dit un mot madengo
7 (*phon.*) qui signifiait « d'où viens-tu ? » Et il m'a dit que c'est lui qui venait avec les
8 forces d'Alassane pour s'attaquer aux forces de Gbagbo. Et les combattants
9 d'Alassane sont excellents.

10 Mais la distance était grande. Il y avait un... un campus, une école qui avait été
11 construite, et il y avait un virage devant. Certains de mes hommes qui
12 m'accompagnaient, eh bien, nous avions un... un véhicule BMW. Vous pouvez
13 demander à qui vous voulez : à Cocody, à l'époque de la guerre, c'était une BMW
14 que je conduisais.

15 Lorsqu'ils nous... passaient, ils nous ont vus dans la voiture. Et quand il est arrivé au
16 niveau de la voiture, il s'est tenu la... la tête en disant : « Oh là là, on est passés à côté
17 de cet homme-là. C'est Junior Gbagbo que nous cherchions. Et c'est lui qui vient de
18 passer avec un groupe de gens. »

19 Mais à ce moment-là, les deux conducteurs que nous avons rencontrés dans le
20 véhicule, ils dormaient dans le véhicule.

21 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:36:14] L'interprète libérien signale que
22 le dernier mot et... était inaudible.

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:36:21] Pouvez-vous
24 répéter la fin, s'il vous plaît ?

25 R. [12:36:24] Les deux conducteurs étaient restés dans le véhicule. Nous leur avons
26 demandé de nous attendre, puisque nous ne savions pas que nous rencontrions des
27 rebelles. Nous pensions que nous allions rencontrer Séka. Donc, quand on a vu ce
28 véhicule, ils savaient que c'était notre... que c'était le véhicule que j'utilisais. C'est à

1 ce moment-là qu'il a mis les mains sur la tête en disant : « Oh là là, on l'a... on l'a
2 raté, celui-là. C'est celui que l'on cherchait. Donc, c'est le type qui s'appelle Junior
3 Gbagbo qui est... qui est du côté de Gbagbo. »

4 Donc, ils ont tué les conducteurs du véhicule. Ils les ont massacrés comme on
5 massacre un mouton ou une chèvre.

6 Et on a essayé de combattre au nom des deux hommes dans le véhicule, et nous y
7 sommes allés et nous avons tiré sur eux.

8 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:37:26]

9 Q. [12:37:27] Il y a quelques instants, vous avez dit que vous êtes allé vers les
10 cadavres et que vous avez pris leurs armes.

11 À ce moment-là, vous étiez 16 personnes ou vous étiez moins nombreux ?

12 R. [12:37:53] « Quinze ans » ? Vous avez dit « 15 ans » ?

13 Q. [12:37:58] Non, non, non. Je vous demandais combien vous étiez d'hommes
14 quand vous êtes allé prendre les armes auprès des cadavres.

15 R. [12:38:05] Je dirais 15 ou 16, quelque chose comme ça. Nous n'étions pas très
16 nombreux.

17 Q. [12:38:10] Vous aviez trouvé alors 16 armes ou 15 ?

18 R. [12:38:15] Non. Quand on est arrivés au rond-point où les gens avaient été tués, ils
19 avaient les armes à côté d'eux. On a ramassé ce qu'il y avait. Il y en avait trois. On a
20 pris les trois armes. Et puis, nous sommes allés plus loin et nous nous sommes
21 attaqués à d'autres personnes. Et, de nouveau, nous avons pris les armes.

22 Q. [12:38:40] Autrement dit, dans votre groupe de 15 ou 16 hommes, est-ce que vous
23 aviez tous des armes que vous aviez pu récupérer auprès des cadavres ?

24 R. [12:38:52] Oui.

25 Q. [12:38:55] Il s'agit de quelle période ?

26 R. [12:39:01] En 2011.

27 Q. [12:39:09] Ces armes, alors, vous ont sauvé la vie. Vous les avez gardées ou pas ?

28 R. [12:39:20] Oui, nous les avons gardées, puisqu'il s'agissait d'armes qui pouvaient

1 nous sauver la vie.

2 Q. [12:39:29] Où les avez-vous gardées ?

3 R. [12:39:37] Nous les avons gardées jusqu'à la fin de la guerre. Nous ne les... nous
4 ne les avons pas remises à quiconque ou... Nous les avons gardées avec nous.

5 Q. [12:40:00] À ce moment-là, comment faisiez-vous pour manger ?

6 R. [12:40:06] Ben, surtout après chaque attaque, comme je l'ai dit aux autres avocats
7 il y a quelques jours, lorsqu'on nous attaquait, nous n'avions pas le moyen de... de
8 pénétrer dans une résidence, puisque nous n'avions pas pu joindre Séka.

9 Donc, je me suis tourné dans l'autre direction par rapport à la résidence. C'était une
10 question de tactique. Donc, je tirais vers eux, et je leur ai demandé d'être dos à la
11 résidence et de tirer en sens opposé, de manière à ce qu'ils sachent qu'il ne s'agissait
12 pas d'ennemis, c'est-à-dire ceux qui combattaient avec nous.

13 Donc, nous nous sommes partagés en deux groupes, et lorsque... Il s'agissait donc
14 d'aller vers la résidence présidentielle. Et lorsque les attaques ont commencé, nous
15 avons commencé à nous organiser de cette façon-là, jusqu'au moment où quelqu'un
16 de la sécurité a pu m'identifier, et il a dit : « C'est Junior Gbagbo. » C'est ainsi que
17 nous avons pu rentrer à l'intérieur de la résidence.

18 Q. [12:41:33] Avant de commencer à... à vous tourner le dos à la résidence et de tirer,
19 en fait, les gardes devant la résidence ne savaient pas qui vous étiez, n'est-ce pas ?

20 R. [12:41:46] Non, ils ne savaient pas, en effet.

21 Q. [12:41:51] Est-ce que vous étiez surpris de vous voir là, avec des armes, en train de
22 défendre la résidence ?

23 R. [12:42:06] Oui. Je pense que c'est Dieu qui nous a sauvés, car nous n'avions aucun
24 moyen de rentrer dans la résidence en dehors de cette tactique... nous avons mise en
25 œuvre, que je viens de vous décrire. Et lorsque nous avons pénétré dans la résidence,
26 j'ai vu qu'il n'y avait que des fidèles, 100 pour-cent de fidèles à l'intérieur de la
27 résidence. Mais nous ne savions pas qui étaient les personnes de confiance. Mais, en
28 fait, quand ils m'ont vu, ils me connaissaient déjà, ils savaient qu'on m'appelait

1 Junior Gbagbo.

2 Q. [12:42:57] Vous en avez vu combien, de personnes, là ?

3 R. [12:43:04] Surtout, pour la plupart, ils étaient pas très nombreux, ceux que je
4 connaissais, car quand on parle de cette dernière guerre, et pendant cette période-là,
5 on ne savait vraiment pas en qui on pouvait avoir confiance. Et même la
6 gendarmerie ne nous faisait pas confiance. Donc, nous non plus, on ne leur faisait
7 pas confiance. Il n'y avait aucune confiance entre les différentes personnes.

8 Donc, il valait mieux que nous y allions et que le Président reste en vie puisque nous
9 étions des personnes qui... qui l'« aimaient » et qui « avaient » décidé d'aller le
10 défendre. Car même parmi les militaires et parmi les gendarmes, il n'y avait pas
11 beaucoup de... de... de fidèles, en fait, et pas beaucoup de confiance entre les
12 différents groupes. Et, en fait, c'est grâce à des groupes comme notre groupe, qui
13 étaient véritablement fidèles au Président, et c'est grâce à cela qu'il est encore en vie
14 aujourd'hui.

15 Q. [12:44:15] À ce moment-là, vous avez donc tiré en sens opposé. On vous a vu, on a
16 vu que vous faisiez cela, et c'est ainsi que vous avez pu pénétrer à l'intérieur de la
17 résidence, comme vous l'avez dit.

18 C'était combien de jours avant que Gbagbo ne parte ?

19 R. [12:44:38] Lorsque nous avons mis en œuvre cette tactique pour rentrer dans la
20 résidence, Séka leur avait déjà parlé. On avait eu des renseignements que Gbagbo
21 Junior était dans la zone. Et nous avons combattu nuit et jour pendant cette période
22 de quatre mois.

23 Q. [12:45:13] Vous avez parlé de quatre mois que vous avez combattu nuit et jour.
24 C'est avant d'arriver à la résidence ?

25 R. [12:45:21] Une fois que nous... nous avons pénétré à l'intérieur de la résidence,
26 nous sommes restés quatre mois sur place et nous étions à l'intérieur de la résidence.
27 Et au début, tout le pays y est entré. On se parlait les uns des autres. Et après
28 quelques mois, on se parlait par le biais de communications militaires, par radio

1 militaire. Et seulement Alassane Ouattara parlait à la radio, puisqu'ils avaient dit
2 que Gbagbo avait perdu les élections. Donc, il n'y avait plus aucune communication.
3 Alassane avait gagné et il avait bloqué toute communication du côté de Gbagbo.
4 Donc, nous n'avions plus de véritables communications pour pouvoir le reconnaître
5 comme Président ou chef du gouvernement. Donc, nous avons des difficultés de
6 communication, des problèmes graves de communication partout dans le pays, en
7 Côte d'Ivoire.

8 Q. [12:46:23] Lorsque vous êtes entré à la résidence, il y avait beaucoup de monde ?

9 R. [12:46:26] Oui. Oui, il y avait des gens. Mais ceux qui étaient armés n'étaient pas
10 nombreux, parce que Gbagbo avait autour de lui beaucoup de jeunes, les forces de
11 défense. À la résidence du Président, il y avait les forces de sécurité qui se
12 chargeaient de la sécurité du Président, et en face de... en face du GA (*phon.*), il y
13 avait une route qui permettait d'aller au Blockhaus.

14 Q. [12:47:10] À part ceux qui portaient des armes, est-ce qu'il y avait d'autres
15 supporters, d'autres partisans de Gbagbo ?

16 R. [12:47:19] Gbagbo avait énormément de partisans, beaucoup plus que toute autre
17 personne qui participait à la crise.

18 Q. [12:47:35] Donc, lorsque vous êtes entré à la résidence, est-ce que vous avez vu
19 beaucoup de partisans de Gbagbo ?

20 R. [12:47:45] Oui, parce qu'à cette époque toute personne que l'on pouvait voir à la
21 résidence, eh bien, on savait que c'étaient des gens qui étaient pour Gbagbo, parce
22 que, partout dans le pays...

23 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:48:02] L'interprète libérien demande au
24 témoin de répéter lentement les noms qu'il a cités.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:48:08] Vous devez
26 répéter les noms que vous venez de citer, s'il vous plaît.

27 R. [12:48:15] Alors, on communiquait avec Akouédo, le... le... la résidence, la
28 résidence au Plateau, et la GR, et le Trésor.

1 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:48:48]

2 Q. [12:48:49] Les gens que vous avez vus lorsque vous êtes entré à la résidence, des
3 partisans, des membres de la sécurité — certains étaient armés, d'autres non —,
4 toutes ces personnes, combien « ils » étaient ? Est-ce que vous pouvez nous... nous
5 dire à peu près ?

6 R. [12:49:07] Je ne me souviens pas du nombre exact, mais à l'intérieur de la
7 résidence, il y avait un groupe de femmes. Et avant d'entrer, c'est-à-dire de l'autre
8 côté... Et si quelqu'un était frappé par une balle, on pouvait les traiter. Il y avait le
9 commandant Katé, il y avait le commissaire de la résidence, le capitaine Zoh et le
10 capitaine Zadi. C'étaient ces gens-là avec qui je travaillais surtout. Donc, nous avons
11 des renseignements. Nous savions qu'il y avait des gens au Plateau, chez Petroci.

12 Et je voudrais vous expliquer ceci, parce qu'il y avait une situation qui m'a fait très
13 peur. Je voulais prendre position, là.

14 Lorsqu'ils sont arrivés trop près, ceux qui étaient armés avec des munitions, on
15 voulait partir en patrouille. On pensait qu'il n'y avait pas de grosses inquiétudes.

16 Alors, j'ai... j'ai dit « O.K. » Lorsque nous sommes arrivés à Petroci, on a vu un
17 hélicoptère, mais ce n'était pas un hélicoptère de l'armée. C'est un hélicoptère qui
18 enlevait les gens. Et je lui ai demandé : « Mais pourquoi nous as-tu laissés venir
19 jusque-là ? » Et Séka a dit : « Non, il s'agit de zones que nous devons patrouiller. »

20 Mais je lui ai dit : « Mais non, ce n'est pas notre base, c'est loin de notre base. »

21 Et lorsque nous sommes arrivés à Petroci, nous avons vu un groupe d'hommes, un
22 certain nombre d'hommes, je ne peux pas dire combien. On en a vus qui couraient,
23 nous les avons poursuivis. Quand on l'a attrapé, il nous a dit : « On attend
24 quelqu'un. » Et on a dit : « Ben, tu dis attendre quelqu'un. Appelle Séka et... et viens,
25 on va l'interroger. » Il a dit : « On va l'emmener à la résidence. » Et j'ai dit : « Non,
26 non, ils ne sont pas armés. Je ne vois pas... je ne vois personne avec eux, pourquoi
27 les emmener à la résidence ? On ne les avait pas vus tirer, donc on doit les laisser
28 tranquilles. »

1 Pendant que je discutais avec ces gens, je disais qu'il fallait attendre, et je l'ai dit à
2 Séka, il a dit « oui ». Je lui ai dit : « Je ne suis pas content parce que j'ai l'impression
3 que c'est un piège. » Et il a dit : « Non, ce n'est pas un piège. » Mais Séka est allé
4 parler avec ces gens, il nous a quittés à Petroci. On a essayé de l'appeler, il n'a pas
5 répondu.

6 Ensuite, j'ai demandé à mes hommes de se préparer... de préparer leurs fusils. Et
7 deux pick-up, après quelques minutes, sont arrivés, deux pick-up sont arrivés sur
8 place et ont commencé à tirer contre nous.

9 Q. [12:52:39] Pourriez-vous attendre... faire une petite pause là, s'il vous plaît ?

10 *(Le témoin s'exécute)*

11 Allez-y, maintenant.

12 R. [12:52:48] O.K.

13 Quand ils nous ont tiré dessus, on a essayé de... de l'appeler à la radio, pas de
14 réponse. Au téléphone, pas de réponse. Donc, j'ai dit à mes hommes : « Messieurs,
15 nous devons partir. » Et nous n'avions pas de véhicule à ce moment-là, donc on... on
16 a réfléchi à la manière de... de lancer l'attaque et de... de réfléchir à la manière de
17 réagir si on nous attaquait. Et avant de partir, nous avons perdu cinq personnes,
18 cinq hommes ; j'étais très fâché. J'ai essayé de téléphoner, j'avais mon téléphone avec
19 moi. Et j'ai dit : « Je veux voir Séka, je veux parler à Séka. » Et on m'a répondu que
20 Séka n'était pas par là ». Donc, je lui ai dit : « Écoute, on nous a envoyés à un lieu où
21 nous ne sommes pas censés agir, c'est loin de notre base, on nous attaque et je veux
22 parler à Séka. » On m'a répondu qu'il n'avait pas l'autorité de le dire à qui que ce
23 soit à la résidence.

24 Et j'ai... j'ai dit que je n'étais pas satisfait avec Séka, que je n'étais pas content de ce
25 qu'il nous avait fait faire et que nous ne lui faisions pas confiance.

26 Q. [12:54:10] Est-ce que vous pouvez faire une petite pause ?

27 R. [12:54:13] D'accord.

28 *(Le témoin s'exécute)*

1 Q. [12:54:15] Allez-y.

2 R. [12:54:17] Donc, lorsque Katé est venu, il savait, Katé, que notre groupe avait
3 combattu de manière très courageuse, comme aucun autre groupe. Donc, nous lui
4 avons expliqué tout ce que Séka nous avait fait. Et il a dit qu'il ne savait pas quel jeu
5 jouait Séka. Moi, j'ai dit que nous sommes tous africains et que nous avons lutté pour
6 sauver notre peuple, que nous nous aimons tous et que nous sommes une grande
7 famille. Mais après la façon dont vous nous avez traités, eh bien, c'est à ce
8 moment-là, qu'il a emmené le capitaine Zoh avec nous et nous a dit qu'il n'allait plus
9 travailler avec nous.

10 Lorsque le capitaine Zoh est venu, nous lui avons laissé un message et il en a rendu
11 compte au Président. Mais le Président... le frère du Président a reçu une balle dans
12 la mâchoire, et c'est lui qui nous a donné quelques francs CFA de sa propre poche, et
13 il pleurait pour nous. Et j'ai répondu : « Ne vous n'inquiétez pas, nous sommes prêts
14 à mourir ici pour le Président et pour protéger les soldats. » Et il a dit : « Écoute, si
15 j'en avais plus, je vous donnerais encore plus d'argent parce que ce que vous avez
16 fait, vous, personne d'autre ne l'aurait fait. » Et il a dit : « Les gens qui mangent à la
17 résidence, qui ont reçu de l'argent à la résidence, ils ne sont plus là. C'est vous...
18 Vous êtes les seuls qui nous "ont" aidés. Et donc, je veux que tous à l'intérieur de la
19 résidence le sachent. »

20 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:56:16] L'interprète libérien demande de
21 nouveau à ce que le témoin ralentisse et répète le nom cité — « Michel » quelque
22 chose.

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:56:27] L'interprète n'a
24 pas saisi le nom que vous citez, mais, s'il vous plaît, parlez doucement.

25 R. [12:56:34] O.K. D'accord.

26 J'ai... j'ai dit que le frère du Président nous a parlé, il nous a remerciés. Puis le...
27 Pardon, le frère est parti et le... le fils du Président est venu, il nous a remerciés et il
28 nous a dit qu'on devait sortir de la résidence et aller de l'autre côté.

1 Je lui ai dit qu'il y avait aucun endroit sûr parce qu'il y avait des tireurs de tous les
2 côtés et que, de toute façon, je voulais parler avec mes hommes.

3 Et lorsque nous sommes arrivés au GR, il y avait un Mowag qui était garé devant et
4 nous avons essayé de... d'entrer au restaurant de... de la caserne, puisqu'il y avait
5 trois hélicoptères qui volaient au-dessus de la résidence et qui lançaient des bombes
6 près de la résidence.

7 M^e O'SHEA (interprétation) : [12:57:39]

8 Q. [12:57:40] Je vais vous arrêter là, puisque vous rentrez dans beaucoup de détails et
9 nous arrivons à l'heure de la pause.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:57:48] Nous ferons la
11 pause déjeuner pour reprendre à 14 h 30.

12 M. L'HUISSIER : [12:57:59] Veuillez vous lever.

13 *(L'audience est suspendue à 12 h 57)*

14 *(L'audience est reprise en public à 14 h 33)*

15 M. L'HUISSIER : [14:33:42] Veuillez vous lever.

16 Veuillez vous asseoir.

17 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:34:00] Eh bien, bonjour
19 à tous.

20 Bonjour, Monsieur le témoin.

21 Je rends immédiatement la parole à la Défense de M. Gbagbo afin qu'elle poursuive
22 son interrogatoire. C'est M^e O'Shea, je pense.

23 M^e O'SHEA (interprétation) : [14:34:25] Je vous remercie, Madame, Messieurs « le »
24 juge.

25 Q. [14:34:45] Alors, à la résidence, lorsque vous y êtes arrivé, vous avez trouvé des
26 médecins et des infirmiers en train de soigner des gens ?

27 R. [14:34:58] Oui.

28 Q. [14:35:01] Y avait-il beaucoup de médecins et d'infirmiers à la résidence ?

1 R. [14:35:07] Eh bien, il n'y avait pas beaucoup d'infirmiers, mais il y avait des
2 médecins militaires. Il y en avait. Donc, de toute façon, dès que quelqu'un était
3 touché, il pouvait être soigné par ces personnes-là. Et il y en avait beaucoup, des
4 médecins militaires, sur place.

5 Q. [14:35:32] Et en dehors de la résidence, était-il facile de se faire soigner ?

6 R. [14:35:38] Pour l'essentiel, à la résidence, bon, si des gens avaient des problèmes,
7 ils utilisaient le dispensaire qui existait, mais il y avait des gens qui étaient soignés.
8 La seule façon de se faire soigner, c'était dans la résidence, là où il y avait les
9 médecins, qui n'habitaient pourtant pas dans la résidence.

10 Q. [14:36:15] Et pour ce qui est d'Abidjan, en général, pendant cette période, est-ce
11 qu'il était facile de se faire soigner, de trouver un médecin ?

12 R. [14:36:24] Eh bien, il y avait de... des cliniques importantes. J'ai oublié les noms de
13 celles-ci, d'ailleurs. Bon, alors, côté rebelles, ils prenaient leurs blessés jusqu'aux
14 cliniques qui se trouvaient dans leur territoire, si je puis dire, et puis nous, c'était
15 d'autre chose, côté gouvernement. Mais de toute façon, si quelqu'un se faisait... était
16 touché par balle autour de la résidence, c'est à la résidence qu'on allait se faire
17 soigner — on n'allait pas ailleurs.

18 Q. [14:37:13] Et où se trouvait le Haut... l'UNHCR ?

19 R. [14:37:22] Oh, c'était très loin. C'était à Deux Plateaux. Ce n'était pas aux
20 alentours.

21 Q. [14:37:44] Alors, les réfugiés qui auparavant se trouvaient à Guiglo et qui sont
22 allés jusqu'à Abidjan, où est-ce qu'ils logeaient, à Abidjan, à ce moment-là ? Et je
23 parle bien sûr des réfugiés libériens.

24 R. [14:38:03] Les réfugiés libériens étaient... enfin, la plupart des gens qui sont venus
25 pour le programme des réfugiés avaient leurs propres quartiers. Enfin, ils
26 n'habitaient pas dans les bureaux des Nations Unies. Ils y allaient pour les
27 entretiens, et après, ils rentraient chez eux.

28 Mais je ne sais pas du tout où ils se... où ils ont été logés après le camp de réfugiés.

1 Ce que je sais, c'est qu'ils habitaient dans leurs propres endroits. Et pour ce qui est
2 des gens qui venaient de Guiglo, eh bien, c'est la même chose pour eux.

3 Q. [14:39:01] Alors, devant le bâtiment du UNHCR, y avait-il des réfugiés qui
4 campaient à l'extérieur ?

5 R. [14:39:17] Oui, il y en avait beaucoup, un très grand nombre, parce que lorsqu'on
6 était armés, on est allés aux Deux Plateaux, et puis, on a vu qu'aux alentours du
7 UNHCR c'était plein de réfugiés, il y avait une véritable foule de réfugiés.

8 Q. [14:39:51] Et y avait-il parmi eux des Krahn ivoiriens ?

9 R. [14:39:56] Oui. Ben, tout le monde cherchait à se mettre à l'abri, tout le monde
10 cherchait un coin tranquille.

11 *(Discussion au sein de l'équipe de la Défense)*

12 Q. [14:40:45] Je vais vous montrer une vidéo, Monsieur le témoin, et ensuite, je vous
13 poserai des questions à ce propos.

14 M^e O'SHEA (interprétation) : [14:41:10] Il s'agit de CIV-D15-0004-1975. Il s'agit d'un
15 document public.

16 *(Diffusion d'une vidéo)*

17 Q. [14:43:45] Est-ce que cet extrait vidéo reflète ce dont vous vous souvenez à propos
18 des réfugiés libériens, des réfugiés libériens krahn au cours de cette période ?

19 R. [14:44:03] Oui, oui, c'est vrai. Et c'est là qu'étaient les réfugiés. On est à
20 Deux Plateaux. C'est tout près du supermarché.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:44:15] On pourrait avoir
22 des détails sur cette vidéo, savoir exactement quand est-ce qu'elle a été tournée, et
23 cetera ?

24 M^e O'SHEA (interprétation) : [14:44:24] Mais bien sûr.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:44:26] Tant mieux.

26 M^e O'SHEA (interprétation) : [14:44:49] Il s'agit d'un documentaire de l'AFP qui a été
27 téléchargé sur YouTube le 4 janvier 2011.

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:44:58] Eh bien, parfait,

1 merci.

2 M. MacDONALD (interprétation) : [14:45:09] Une minute, une minute.

3 Je suis désolé d'intervenir, mais sur ce sujet, Madame, Messieurs les juges, une... un
4 passage de la vidéo, je pense, a peut-être déjà été abordé par le témoin, le fait qu'il y
5 ait des réfugiés libériens à Abidjan, donc tout ce qui est sur la vidéo à ce propos ne
6 fait bien sûr pas l'objet d'une contestation. Mais l'opinion des gens, telle qu'elle est
7 émise sur cette vidéo, à propos de leur loyauté éventuelle, il s'agit d'une opinion, et
8 je ne pense pas que ça puisse être versé au dossier — absolument pas. On peut pas
9 en demander le versement.

10 Vous êtes ici pour juger des faits, et ces gens qui parlent dans cette vidéo ne peuvent
11 pas faire l'objet d'un contre-interrogatoire. Ici, nous avons une personne qui, « lui »,
12 fait, l'objet d'un contre-interrogatoire parce qu'« il » est à la barre. Donc, l'Accusation
13 soulève une objection sur ce passage-là, le passage où des opinions sont émises par
14 des réfugiés libériens quant à qui est leur ennemi.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:46:19] Mais enfin,
16 écoutez, sachez qu'on sait parfaitement ce qu'on doit faire d'opinions, en tant que
17 juges.

18 M. MacDONALD (interprétation) : [14:46:27] Oui, mais je voulais bien m'en assurer
19 et que ce soit consigné au compte rendu.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:46:37] Enfin, faites-nous
21 confiance. Nous savons ce que nous faisons.

22 M^e O'SHEA (interprétation) : [14:46:43]

23 Q. [14:46:44] Alors, pourriez-vous nous faire... nous dire quelles sont vos
24 observations sur le nombre de réfugiés qui se sont retrouvés finalement devant ce
25 bâtiment des Nations Unies ?

26 R. [14:46:53] Oui, bah, je ne peux pas vous donner un chiffre en tant que tel, ils
27 étaient nombreux, mais l'endroit où la vidéo a été tournée, ce n'est pas le seul
28 endroit où ils se trouvaient, ces réfugiés. Depuis le bureau des Nations Unies, donc,

1 pour les réfugiés jusqu' à l'intérieur, il y avait des gens partout. Donc, là, la vidéo n'a
2 pas capturé le seul endroit où ces réfugiés s'étaient rassemblés.

3 Q. [14:47:28] Alors, ça allait jusque où ? Vous dites que ça... cette foule de réfugiés
4 s'étendait jusqu'à... jusqu'à où exactement ?

5 R. [14:47:40] Eh bien, il y a les bureaux de l'UNHCR qui... ça va jusqu'à la
6 grand-route. Là, il... il n'y avait pas grand monde, mais quand vous rentrez à
7 l'intérieur, pas... pas vraiment à côté du bâtiment d'UNHCR, mais en allant sur la
8 route, sur la route, en fait, qui va en ville, devant les maisons des gens, il y avait des
9 réfugiés partout. Bon, la vidéo a été tournée à un endroit qui va vers la ville. Il y
10 avait des gens partout, il n'y avait pas que des Libériens. Il y avait aussi des Krahn
11 ivoiriens, pas que des Krahn libériens.

12 Q. [14:48:26] Et est-ce que vous connaissiez beaucoup de monde parmi ces réfugiés ?

13 R. [14:48:31] Oui. Sur la vidéo, j'ai vu... le type qui parlait, par exemple, et puis la
14 dame ivoirienne qui parlait, et puis, aussi, la dame qui était à l'arrière.

15 Q. [14:49:13] Ces réfugiés krahn ont-ils été maltraités, lorsqu'ils étaient à Abidjan ?

16 R. [14:49:32] Eh bien, juste devant cet endroit qu'on a vu, je ne sais pas. Parfois, enfin,
17 au niveau international, quand ils soutiennent quelqu'un... mais, bon... mais,
18 d'après... là, ce qu'on a vu, au moment où on les a vus, ils n'avaient rien, ils étaient
19 sans arrêt en train de demander de l'aide, ils suppliaient pour avoir un peu de
20 nourriture ou d'autres choses. Mais quand... Vous savez, pour ce qui est des
21 activités des réfugiés, pendant les crises, les gens étaient partout, alors que,
22 normalement, on était censé leur dispenser de l'aide, de la nourriture, mais il ne se
23 passait rien, parce que c'étaient les réfugiés. Ils disaient que c'étaient... que ces gens
24 étaient des réfugiés libériens et que c'étaient ces réfugiés libériens qui combattaient
25 pour Gbagbo. Mais quand on... on a dit qu'ils étaient devant le bâtiment des Nations
26 Unies, les gens pensaient qu'ils étaient juste là en attendant... pour voir ce qui allait
27 se passer, parce qu'ils seraient en sécurité à cet endroit-là.

28 Q. [14:50:54] Oui, mais lorsqu'ils se déplaçaient, ont-ils été attaqués par les jeunes

1 pro-Ouattara ?

2 R. [14:51:01] Mais je vous ai dit que le type qu'on a vu parler sur cette vidéo et la
3 dame aussi, eh bien, je... je savais qu'ils ne se déplaçaient pas dans le coin. Et j'ai
4 appris, plus tard, aussi qu'après la crise, ils ont été rapatriés au Libéria.

5 Q. [14:51:37] Et qu'en est-il des Ivoiriens ?

6 R. [14:51:42] Alors, certains Ivoiriens ont bien montré qu'ils aimaient leur Président.
7 Alors, cette communauté-là, surtout ceux qui faisaient partie du camp d'Alassane et
8 les autres, pouvait aller dans le camp de réfugiés pour prodiguer de l'aide. Ceux qui
9 étaient, en fait, dans le camp de réfugiés.

10 Q. [14:52:27] Mais alors, ceux qui se trouvaient près... ces réfugiés qui se trouvaient
11 près du bâtiment des Nations Unies et de l'UNHCR, est-ce que l'UNHCR leur a
12 dispensé de l'aide sous forme de nourriture, par exemple ?

13 R. [14:52:44] Oui, plus tard, mais pas à ce moment-là. Il ne se passait rien. Mais, de
14 toute façon, après, plus tard, moi, je ne sais pas, parce que j'étais à la résidence, je
15 n'étais plus sur place.

16 Q. [14:52:55] Donc, tous ces Krahn qui se trouvaient à Abidjan, la plus grande
17 difficulté, la priorité, c'était d'essayer de trouver à se nourrir, c'est ça, pendant... et
18 ce, pendant quelques mois, suite à la crise ?

19 R. [14:53:17] Eh bien, écoutez, lorsque la violence a éclaté, lorsqu'on nous a dit que
20 Gbagbo n'était plus Président et que c'était Alassane Ouattara le nouveau Président,
21 eh bien, certaines personnes ont tout simplement pris l'habitude d'aller piller des
22 magasins, casser la vitrine, piller des magasins, juste pour se nourrir.

23 Q. [14:53:44] Mais vous-même, avant d'arriver à la résidence, est-ce que vous avez eu
24 du mal à vous nourrir, à ces moments-là, à trouver de quoi vous nourrir ?

25 R. [14:53:57] Oui, oui, comme je l'ai dit, avant d'aller à la résidence, à l'époque, ah,
26 les choses n'allaient pas bien du tout pour nous. On ne travaillait pas. Donc, la vie
27 était difficile. C'était même difficile de se nourrir. On ne savait même pas où aller
28 pour acheter de la nourriture. Tout était fermé. C'est même arrivé à un point où le

1 riz qui coûtait 20 CFA est devenu... a coûté 2 000 francs CFA. Enfin, les choses sont
2 devenues de plus en plus cher.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:54:45]

4 Q. [14:54:45] On n'a pas bien compris combien coûtait le riz avant... avant... avant
5 de coûter 2 000 euros... 2 000 francs CFA (*se reprend l'interprète*).

6 R. [14:55:02] Mais avant, un kilo de riz, quand les choses étaient normales, un kilo de
7 riz, ça coûtait quoi, 20 francs CFA, mais, pendant le conflit, on ne pouvait plus
8 acheter le riz à ce prix-là. Le riz... Le kilo de riz était monté à
9 1 000... 2 000 francs CFA.

10 M^e O'SHEA (interprétation) : [14:55:33]

11 Q. [14:55:34] Donc, pendant la période postélectorale, en fait, vous étiez en mode
12 survie.

13 R. [14:55:42] Oui, oui, oui.

14 Q. [14:55:45] Et est-ce qu'on peut dire, d'après vous, que la résidence du Président
15 était finalement le havre le plus sûr pour les gens comme vous ?

16 R. [14:56:10] Oui, pour moi, oui.

17 Q. [14:56:13] O.K. Et ça s'appliquait à d'autres personnes aussi. J'imagine que
18 d'autres personnes ont été se réfugier à la résidence présidentielle pour y être à
19 l'abri ?

20 R. [14:56:26] Tellement de gens, tant de gens.

21 Q. [14:56:29] Vous pourriez estimer le nombre de personnes qui se sont réfugiées
22 pour ce motif-là à la résidence ?

23 R. [14:56:38] Non. En tout cas, ceux qui étaient armés n'étaient pas nombreux. Mais
24 les gens venaient de toutes sortes de communautés et ils étaient prêts à mourir avec
25 le Président. Ils n'allaient pas quitter la place. Ils ont quitté leurs propres maisons,
26 leurs propres quartiers et sont allés à la résidence présidentielle, et ils ont dit qu'ils
27 ne bougeraient pas, qu'ils mourraient avec le Président. Et lorsque les attaques sont
28 arrivées, bon, ben, nous, on avait des armes et on était très peu nombreux. Et il y

1 avait des jeunes qui étaient toujours en train d'arborer le drapeau ivoirien, ils sont...
2 qui arrivaient à la résidence. Et là, eux, ils étaient extrêmement nombreux, bien plus
3 nombreux que nous qui étions armés.

4 Q. [14:57:36] Donc, ces jeunes pro-Gbagbo qui se déplaçaient dans Abidjan à ce
5 moment-là, est-ce qu'eux aussi, leur vie était difficile ? Est-ce qu'ils risquaient de se
6 faire attaquer par les jeunes pro-Ouattara ?

7 R. [14:58:07] Oui, c'était très difficile. Comme je vous l'ai dit, quand le Président
8 français a fait son discours pour dire que Gbagbo n'était plus au pouvoir et que
9 Gbagbo n'avait plus rien à dire dans le pays, il a dit : « Gbagbo n'est plus Président,
10 et la seule personne qui était Président, c'était Alassane Ouattara. » Alors, depuis ce
11 discours du Président français, la plupart des membres de l'armée qui, au départ,
12 étaient avec le Président ont décidé de se retirer. Et c'est pour ça que le Président ne
13 s'est plus senti protégé.

14 Alors, sachez que s'il est encore en vie aujourd'hui, c'est grâce à Dieu. C'est Dieu qui
15 l'a protégé, parce que, nous, on n'avait pas les effectifs pour le protéger. Bon, c'est
16 vrai qu'on était très courageux, mais le pays avait été totalement pris par les rebelles.
17 Et il n'y avait plus que la résidence et (*phon.*) Cocody qui étaient tenus par
18 nous-mêmes, notre petit groupe. Et par la grâce de Dieu, certains d'entre nous ont
19 survécu — on a tous survécu, d'ailleurs. Mais on a, enfin, combattu pour lui jusque à
20 ce qu'on bombarde sa résidence... ou, du moins, que sa... sa résidence soit
21 bombardée, plutôt.

22 Q. [14:59:51] Vous avez expliqué qu'avant d'arriver à l'intérieur de la résidence, vous
23 restiez dans d'autres endroits. Vous avez mentionné d'autres endroits. Vous avez
24 parlé d'un hôtel qui n'est pas bien loin de la résidence ; c'est exact ?

25 R. [15:00:07] Oui, nous n'étions pas très loin de l'hôtel, c'était à Cité rouge. Et c'était
26 pas loin de Cité rouge, à la résidence. Là où je logeais, au début, à Deux Plateaux,
27 c'était un peu loin, mais, de Cité rouge à la résidence, on pouvait y aller à pied. On
28 peut y aller rapidement à pied et arriver à la résidence. C'est dans le même quartier.

1 Q. [15:00:43] À quel moment avez-vous commencé à loger à Cité rouge ?

2 R. [15:00:47] Eh bien, en fait, je... je n'habitais pas principalement à Cité rouge, mais
3 c'est lorsqu'il y a eu les émeutes et qu'il y en avait un peu partout, je voulais rentrer
4 chez moi. Donc, j'ai rencontré le commandant KB. Et, à partir des postes de contrôle,
5 on est retournés à Cité rouge et on a essayé de faire en sorte d'arriver à la résidence.
6 Et une fois qu'il y avait des émeutes, un jour donné, que le Président français a
7 annoncé que Gbagbo n'était plus reconnu comme Président, que c'était Alassane
8 Ouattara qui était Président. Eh bien, c'est là que tout est parti en vrille, et on a réussi
9 à aller à la résidence et c'est là qu'il a été arrêté et emmené.

10 Q. [15:01:52] Lorsque vous avez été à Cité rouge, vous habitiez comment,
11 exactement, où ?

12 R. [15:02:02] Lorsque j'étais à Cité rouge, j'habitais sur le campus étudiant — c'est
13 cela, Cité rouge. Et KB venait nous chercher. Et vers 6 ou 7 heures du matin, il venait
14 nous chercher, et puis on allait au poste de contrôle et... jusqu'à 6 heures du soir.

15 Q. [15:02:34] Vous aviez une chambre, c'était une tente ou un appartement ?

16 R. [15:02:40] Eh bien, avant de commencer la mission avec KB, la plupart des
17 étudiants étaient partis. Les étudiants ne dormaient plus, puisque la situation n'était
18 pas très stable. Donc, il y avait des chambres de libres. On... On ne dormait pas
19 beaucoup, vous savez. On était des combattants, on ne dormait pas beaucoup.

20 Q. [15:03:12] Vous étiez avec qui, à Cité rouge ?

21 R. [15:03:18] À Cité rouge, nous y sommes allés. KB nous a dit d'y rester. Et puis, il
22 nous a dit : « Eh bien, quand j'aurai besoin de vous, je viendrai vous chercher. » Et
23 nous étions des fidèles au gouvernement et donc, il n'y avait pas de problème avec
24 nous. Nous étions fidèles au gouvernement ainsi que... qu'aux jeunes, et donc il n'y
25 avait pas de problème avec nous, on partageait les mêmes idées.

26 Q. [15:03:48] Et vous étiez combien de Krahns à Cité rouge, à cette époque, dans votre
27 groupe ?

28 R. [15:03:53] Quinze, 16, à peu près, mais pas plus.

1 Q. [15:04:12] En tant que groupe, est-ce que vous avez cherché du travail, pendant
2 que vous vous trouviez là-bas ? Est-ce que vous avez cherché du travail pour gagner
3 un peu d'argent ?

4 R. [15:04:25] Non.

5 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [15:04:37] L'interprète libérien demande à
6 ce que le témoin ralentisse et qu'il répète la dernière réponse.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:04:45] Monsieur le
8 témoin, pouvez-vous répéter, s'il vous plaît, cette dernière réponse ? Et veuillez
9 ralentir.

10 R. [15:04:50] J'ai dit la chose suivante : à l'époque où on nous a demandé de venir,
11 quand je suis allé à Hubert... allé voir Hubert Oulaï, je suis retourné à Cité rouge. Et
12 KB pouvait venir à tout moment nous chercher, car il savait qu'on était fidèles au
13 Président. On ne cherchait pas du travail, on ne cherchait pas à partir ailleurs ou à
14 trouver le moyen de partir ailleurs.

15 M^e O'SHEA (interprétation) : [15 :05 :22]

16 Q. [15:05:25] Auparavant, vous vendiez des choses, vous étiez commerçant ; vous
17 n'avez pas réessayé de vendre des glaces ou de vendre des fripes ?

18 R. [15:05:39] Mais enfin, en admettant que je veuille le faire, qui serait là pour
19 acheter ? Il n'y avait pas de clients. Les gens couraient dans tous les sens pour se
20 sauver, pour se sauver la vie — pour se sauver la vie.

21 Q. [15:06:06] Pendant que vous étiez là-bas, vous avez quitté Cité rouge pour
22 explorer la zone de la RTI, n'est-ce pas ?

23 R. [15:06:23] Pardon, j'ai entendu « RTR ». Vous voulez parler de la RTI, n'est-ce
24 pas ?

25 Q. [15:06:31] Oui, RTI.

26 R. [15:06:36] Oui, à cette époque, à la fin des émeutes, enfin, quand ça s'est calmé, on
27 s'est promenés, car la télévision était très proche de nous. Et parfois, on pouvait
28 même rester à la maison et voir la télévision. Donc, rien n'était caché.

1 Q. [15:07:05] Pendant la période postélectorale, lorsque vous étiez à Cité rouge ou
2 lorsque vous étiez à la résidence, est-ce que vous avez entendu Alassane parler à la
3 radio ?

4 R. [15:07:26] Oui, c'est pourquoi je vous disais que le pire, le plus grave de la
5 situation, c'est que la communauté internationale n'est pas bonne. Lorsqu'elle décide
6 de soutenir quelqu'un, ils font tout leur possible. Vous n'aviez qu'à demander à
7 quiconque, même un enfant, ou si vous posiez la question aux militaires, on vous
8 aurait dit que tout était bloqué du côté de Gbagbo, et seulement Alassane parlait à la
9 radio, puisque le MTN... En fait, tout était intercepté, n'est-ce pas ? Tout ce qui
10 venait du côté Gbagbo était bloqué, intercepté. Les gens qui bougeaient, qui
11 voyageaient, qui appelaient à la radio, tout était intercepté par les forces étrangères,
12 les forces françaises.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:08:39] J'ai...

14 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:08:45] J'ai cru que vous vouliez parler, Monsieur le
15 Président.

16 Q. [15:08:48] Lorsque vous dites que les communications du côté Gbagbo étaient
17 interceptées, est-ce que vous voulez dire écoutées seulement ou bloquées
18 complètement ?

19 R. [15:09:00] Je dis cela... Bon, écoutez, je ne suis pas très instruit, mais ce qui s'est
20 passé, c'est qu'il a été complètement bloqué. Tout ce qu'il disait de bon, eh bien,
21 personne ne pouvait l'entendre. Seul Alassane était diffusé. Seules les paroles
22 d'Alassane étaient diffusées. Personne ne savait, d'ailleurs, qu'il se trouvait à la
23 résidence. C'est seulement lorsque son frère est venu et nous... nous l'a dit et nous a
24 remerciés, c'est à ce moment-là que j'ai su qu'il était là-bas, à l'intérieur.

25 Q. [15:09:47] Donc, il n'avait pas le moyen... il n'avait pas le moyen de parler au
26 peuple à ce moment-là ; c'est cela ?

27 R. [15:09:54] Toutes les radios étaient occupées par les messages diffusés par
28 Alassane.

1 Q. [15:10:16] Est-ce qu'il était impossible au Président de quitter la résidence ?

2 R. [15:10:23] Non, car au fond, d'après moi, à un moment donné, je me suis dit :
3 pourquoi ne pas se cacher quelque part avec le Président ? Mais quand Konan Bédié
4 a été tué par un tireur embusqué, on ne s'attendait pas... on « n'attendait » pas à ce
5 que quelqu'un vienne à la résidence.

6 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [15:11:07] Il s'agit du colonel Baby qui a été
7 tué.

8 R. [15:11:12] On s'est rendu compte que si on sortait de la résidence, on risquait
9 d'être tués. Donc, on n'était pas en sécurité.

10 Et si quelqu'un venait et le demandait, moi, j'ai dit que, si le Président était là, je
11 disais : « Eh bien, je vais appeler le colonel Katé, d'abord. » Et lorsque je lui ai montré
12 les mains... En fait, il a reçu quatre... quatre balles dans la poitrine, et puis il est... il
13 est tombé. Personne ne pouvait deviner qu'il s'agissait d'un tireur embusqué.

14 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:11:51]

15 Q. [15:11:57] Combien de temps est-ce que ce blocage des communications a duré
16 avant que le Président Gbagbo ne soit enlevé de là ? Par exemple, est-ce que vous
17 étiez encore à Cité rouge à ce moment-là ?

18 R. [15:12:13] Non. Non. Le blocage des communications n'était pas encore intervenu
19 à ce moment-là.

20 Il y a eu une attaque très grave de la part des forces rebelles. Nous avons combattu
21 nuit et jour, et après, ça s'est arrêté. Et on a cru que Soro (*phon.*) Junior allait venir
22 faire une déclaration à la RTI, alors on a décidé de venir ensemble. Il y avait un
23 certain nombre de personnes. Il y avait un véhicule de l'ONU, il y avait des jeeps, ils
24 sont venus pour une réunion.

25 Et lorsque Dogbo est venu, il a dit : « Je viens de la résidence. Nous pensions qu'il
26 s'agissait d'une réunion pacifique. Il nous a trompés, il voulait nous tuer. » Et puis, il
27 nous a dit que tout devrait bien se passer et qu'il va venir exprimer ses pensées à la
28 nation.

1 « Une » amie à moi qui s'appelait Bi (*phon.*), qui était soldat, il m'a dit qu'ils n'étaient
2 pas sûrs de ce qu'ils comptaient faire quand ils sont venus avec les Mowag. On
3 pensait... On... On enlevait les uniformes et on se baladait comme des réfugiés
4 quelconques. Donc, quand ils sont venus avec leurs chars blindés, leurs Mowag, et
5 cetera, et des... des hommes qui portaient l'uniforme de l'ONU... l'uniforme de
6 l'ONU avec des casques sur la tête, ils sont allés jusqu'à... le carrefour de la
7 Vie (*phon.*). Et ils s'approchaient « à » nous. Et nous, nous pensions que c'étaient des
8 gens pacifiques, qu'il n'y avait pas de risque. Et donc, on attendait de voir ce qui
9 allait se passer.

10 Après quelques minutes, quelqu'un a appelé et on nous a prévenus qu'on avait été
11 donnés, vendus, en quelque sorte. Et lorsque le deuxième commandant est arrivé, il
12 nous a dit : « Eh bien, c'est un coup monté », alors qu'il nous avait dit que c'était une
13 réunion pacifique, que le président de la RTI a été tué, a reçu une balle. Et j'ai vu
14 qu'ils portaient tous des uniformes de l'ONU, mais lorsque nous sommes arrivés à la
15 RTI, ce matin-là, ils ont commencé à tirer. Et vous savez, quand on tire, quand ils ont
16 tiré, eh bien, nous nous sommes... nous nous sommes enfuis.

17 Puis, un convoi est arrivé. Et lorsque les tirs étaient très, très, très intenses, bon, le
18 convoi n'est pas resté longtemps, mais à ce moment-là, les gens d'Alassane prenaient
19 le contrôle de la RTI. Et quelques heures après, les soldats fidèles à Gbagbo ont
20 repris la zone. Et ce qui s'est passé ce jour-là, il y avait l'ONU, les rebelles, et de notre
21 côté aussi, chacun a utilisé les armes les plus lourdes qu'il possédait. Personne ne
22 circulait sans mitraillette lourde, à part les Mowag de l'ONU. Et ça a duré trois jours.
23 Pendant cette période de trois jours, chacun a combattu les rebelles. Nous avons vu
24 quatre... quatre hélicoptères qui volaient au-dessus. Et ils ont fait venir les jeunes
25 dont on a parlé à la résidence, parce que c'était vraiment le bazar. Et il y avait
26 l'armée qui essayait de défendre le Président.

27 Puis, quand les bombes ont commencé à tomber, eh bien, tout est parti en vrille. Et
28 même si un jeune garçon voyait une arme, eh bien, il l'attrapait, il la prenait. Et c'est

1 ainsi que les... les armes se trouvaient dans les mains de... de jeunes garçons qui ne
2 savaient pas s'en servir. La plupart des gens n'étaient pas armés, ne connaissaient
3 rien, mais lorsqu'ils voyaient une arme qui... qui était là, par terre, ils l'attrapaient,
4 parce qu'ils étaient très furieux, ils étaient fidèles au Président.

5 Et en fait, les bombardements ont vraiment énervé la population. Les gens ont vu ce
6 qui s'est passé. Et quand nous leur avons dit que nous étions venus pour la paix, eh
7 bien, en quelques secondes et dans les heures qui suivaient, le combat a commencé.
8 Mais les hommes d'Alassane n'ont pas écouté... n'ont pas écouté l'ONU, parce qu'en
9 fait, ils avaient déjà tout arrangé avec la communauté internationale. Ils n'écoutaient
10 pas. Ils ne pouvaient rien faire seuls.

11 Je ne me souviens pas exactement quelle était la situation, mais j'ai appris par la
12 suite d'un commandant de l'ONU qui était ghanéen — je ne me souviens pas de son
13 nom aujourd'hui, mais il était dans un Mowag, un char de l'armée... Et il a tout
14 simplement repoussé les rebelles. La gendarmerie avait demandé... avait appelé la
15 police — pardon — et nous avons tout fait pour repousser les gens.

16 J'étais très soucieux dans mon cœur. J'ai dit à mes gars que je n'étais pas satisfait de
17 la manière dont les combats se déroulaient. Et lorsque je suis rentré, quand j'ai
18 descendu la colline... parce que, vous savez, vers la base de la gendarmerie, parce
19 que la route directe allait dans cette direction, vers la résidence du Président, c'est à
20 ce moment-là, à cet endroit-là qu'on les a arrêtés. Et je suis arrivé à la route et j'ai dit :
21 « Chef, où vas-tu ? » Et il m'a dit : « Mais pourquoi tu me poses la question ? Ne
22 vois-tu pas l'uniforme que je porte ? » Et j'ai dit : « Oui. » Et j'ai dit : « Pourquoi
23 êtes-vous là » ?

24 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [15:19:56] L'interprète libérien demande de
25 nouveau à ce que le témoin reprenne la fin et qu'il parle plus lentement.

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:20:02] Arrêtez un peu.
27 Prenez votre... Reprenez votre respiration.

28 R. [15:20:09] Alors, il s'agit de l'endroit dont je vous parlais, vers le Haut... le bureau

1 du Haut-Commissariat ghanéen, enfin la résidence, plutôt, de l'ambassade du
2 Ghana, qui se trouvait en face de la résidence de l'ambassadeur de France. C'était
3 pas très loin de la résidence de Gbagbo. Et j'ai demandé... et j'ai dit : « Mais pourquoi
4 vous avez combattu comme ça, hier soir ? » Et il m'a dit : « Je suis désolé de le dire et
5 peut-être que tu seras fâché, mais lorsque je suis arrivé à... en Côte d'Ivoire, mon
6 Président m'a dit que je ne devais pas m'impliquer dans les affaires ivoiriennes. Et je
7 n'ai pas aimé que d'autres personnes vous voient combattre. ».

8 Et nous voyons la situation, il y a un certain calme sur le terrain, et il a dit : « J'ai
9 suffisamment de renseignements sur vous et vos hommes qui habitez la résidence,
10 mais il y a d'autres personnes qui ont frappé l'ambassade du Ghana, et ils étaient
11 coincés là. Alors, je voulais les faire partir, les faire sortir, et je leur ai dit que s'ils
12 arrivaient à cet endroit-là, que ce n'était pas très loin de la résidence du Président.
13 Donc, si tu veux, tu me dis que... »

14 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [15:21:42] L'interprète intervient de
15 nouveau : « Veuillez demander au témoin de ralentir ».

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:21:48] Écoutez, je vous ai
17 arrêté, parce que vous devez absolument ralentir ; sinon, les interprètes ne suivent
18 pas.

19 R. [15:21:59] Il disait : « Je vais à tel endroit ». Et je lui ai dit : « Non, tu ne peux pas y
20 aller ». Et puis il m'a appelé. Mes gars voulaient m'entourer et aller avec moi. Et là, il
21 a arrêté de parler français et il a commencé à parler anglais, et il m'a dit : « Viens ».
22 Alors, je lui ai demandé s'il me connaît. Il m'a dit : « Oui, je te connais. Viens, s'il te
23 plaît. Jusqu'à maintenant, tu as très bien fait, parce que jusqu'à maintenant, le
24 Président n'a pas été capturé, mais d'autres forces vont arriver à la résidence. Et à
25 partir de la résidence, ils vont aller à... ils vont aller à... de Treichville à Akouédo, et
26 d'Akouédo à la RTI, et de la RTI, ils iront à la résidence du Président. »

27 Et j'ai essayé de comprendre pourquoi il m'expliquait tout cela. En fait, c'est parce
28 qu'il était ghanéen. Et il m'a dit que quelqu'un qui était très proche de lui était le

1 meilleur ami de Gbagbo et qu'il ne voulait pas que qui que ce soit puisse venir
2 capturer Gbagbo. Et donc, il avait des sentiments pour le Président, de l'amitié pour
3 le Président. Il m'a dit : « À partir de demain, vers 2 heures... 14 heures à 16 heures
4 de l'après-midi, il faut essayer de quitter les lieux. » Et j'ai dit : « Mais comment ?
5 Qu'est-ce... Qu'est-ce qui va se passer ? » Et il a dit : « Il va y avoir des forces diverses
6 qui vont arriver à la résidence. » Et je lui ai répondu que si c'était le cas, il n'allait pas
7 réussir. Et il m'a dit qu'il me conseillait de partir le lendemain, parce qu'il allait y
8 avoir des forces terrestres, ainsi que des forces aériennes également. Si bien que
9 lorsqu'il est revenu, il est monté dans le char Mowag, et j'ai dit : « Est-ce que je peux
10 inspecter le Mowag ? » Il m'a dit que non, parce qu'il pensait que si je l'oblige à
11 inspecter le Mowag, il se sentira mal, parce que j'ai pensé que ces gens étaient venus
12 protéger l'ambassade du Ghana jusqu'au moment où ils allaient capturer le
13 Président, le lendemain. Donc, je lui ai posé un certain nombre de questions, puis je
14 suis monté dans le Mowag, et j'ai baissé la tête, et j'ai vu à l'intérieur qu'ils avaient
15 une tenue militaire marron à l'africaine. Et à partir de là, je lui ai fait confiance, j'ai
16 fait confiance à ce qu'il me disait.

17 Et à ce moment-là, on avait repoussé les rebelles loin de Cocody. Il n'y avait plus de
18 rebelles proches de Cocody. Il y a eu une attaque de l'école de gendarmerie. Et
19 pendant cette attaque, j'ai dit aux gens qu'il y en a qui veulent se servir de nous pour
20 venir s'attaquer à la résidence. Et nous aussi, nous les avons attaqués. Certains sont
21 allés à Deux Plateaux, d'autres sont allés à... à *Rivorade (phon.)*. Et ceux-là, eh bien, ils
22 essayaient de rentrer en communication avec une autre partie de l'armée pour
23 demander de l'aide.

24 Alors, on a vu quatre hélicoptères, à ce moment-là, dans le ciel. Et s'il y avait un
25 appareil qui puisse lire dans ma tête, vous savez, dès que j'ai vu les hélicoptères, les
26 quatre hélicoptères, j'ai entendu les bombardements, j'entendais « boum, boum,
27 boum ». Et puis on est allés tout droit vers le Blockhaus.

28 Et, franchement, je ne voulais pas combattre dans une guerre pour laquelle je n'avais

1 pas de sentiment. Moi, je... je... je voulais vraiment... j'avais des sentiments pour le
2 Président, je voulais le protéger.

3 Et au moment des bombardements, les rebelles n'étaient pas autour de Cocody,
4 parce que nous y étions. Ils avaient capturé le lieu qui avait été bombardé depuis
5 plus de trois jours, Akouédo, et un certain Michel (*phon.*), et tous les lieux étaient
6 bombardés. Mais, surtout, on voyait les hélicoptères qui arrivaient en groupe de
7 trois ou de quatre et qui lâchaient des bombes un peu partout.

8 Et c'est à ce moment-là que j'ai compris quelle était la situation, j'ai compris
9 pourquoi je combattais et pourquoi ces hélicoptères sont arrivés. J'ai compris que la
10 communauté internationale qui prétend toujours défendre les droits humanitaires,
11 eh bien, cette communauté internationale n'a même pas remarqué... n'a même pas
12 pris des photos de ceux qui étaient tués dans la résidence, une véritable foule qui a
13 été tuée. Je n'ai jamais vu de telles photos nulle part, ni même à la télévision. J'aurais
14 bien aimé qu'ils viennent avec les noms des personnes qui ont été tuées à l'intérieur
15 et autour de la résidence pour que la communauté internationale puisse les voir.
16 Personne n'a montré de telles photos. C'étaient des pauvres gens qui se trouvaient
17 là. Et les bombes sont tombées partout. S'ils avaient voulu attraper Gbagbo, eh bien,
18 c'était facile à faire, c'était pas la peine de bombarder partout, de tuer des innocents,
19 de tuer ceux qui n'avaient rien à voir avec... avec les combats.

20 Alors, je suis revenu par la suite, le jour où ça a été rouvert. Je ne savais pas
21 auparavant qu'il y ait même des gens qui se sont cachés dans les égouts. C'est la
22 première fois que le général responsable des opérations est venu avec beaucoup de
23 chars blindés. Et j'ai compris... On doit avoir une vidéo l'arrestation de Gbagbo, la
24 manière dont on l'a traité, le harcèlement qu'il a subi. La porte était blindée. Et ils ont
25 réussi, néanmoins, à forcer le passage à l'aide de AK-47.

26 Et puis, ils disent que les rebelles ont pénétré dans la maison pour arrêter le
27 Président ! Ce n'était tout simplement pas vrai. Moi, je savais comment était
28 construite cette résidence. Je savais que c'étaient les soldats de l'ONU qui ont arrêté

1 le Président, qui ont mené l'opération. Et, en quelques heures, les rebelles ont fait
2 une vidéo qu'ils ont montrée à la communauté internationale en disant qu'ils avaient
3 arrêté Gbagbo. Mais, en vérité, ce sont les troupes françaises qui ont arrêté Gbagbo,
4 et non pas les rebelles, et les troupes de l'ONU. C'étaient des Blancs. C'étaient des
5 menteurs. C'est ceux qui ont capturé l'homme et, ensuite, ils ont prétendu que
6 c'étaient pas eux. Et les rebelles sont arrivés en faisant beaucoup de bruit, en disant
7 que c'est eux qui avaient arrêté Gbagbo.

8 Et alors, on a fait appel aux militaires fidèles à Ouattara, en disant...

9 Je veux... Moi, je veux que vous essayiez de voir cette vidéo. Un... Un homme avec
10 un AK-47 qui force la porte.

11 Mais avant d'arriver là, tout le monde... tout avait été bombardé, de toute façon.
12 Tout était terminé.

13 Et moi, je vous dis la vérité. Je suis là pour dire la vérité. Peut-être que, demain, bon,
14 quand je quitterai ce pays pour rentrer dans un autre pays, je serai mort, je ne sais
15 pas, je serai un homme mort. Moi, je ne sais pas, peut-être que quelqu'un va me tirer
16 dessus, m'abattre. Mais, de toute façon, je suis venu ici pour dire la vérité. Ma
17 conscience est claire, je dis la vérité et je ne suis pas venu ici pour raconter des
18 histoires.

19 Donc, sachez que la communauté internationale a joué un double jeu. Je l'ai vu de
20 mes propres yeux, les Blancs. Les Blancs, ils doivent laisser les Africains gérer leurs
21 propres affaires. Il faut arrêter de sans cesse interférer auprès des... dans les affaires
22 africaines. Et je ne parle pas que de la Côte d'Ivoire, je parle de l'Afrique entière. Ils
23 doivent nous permettre d'avoir des chefs qui ont du pouvoir. Ils ne peuvent pas
24 nous diriger comme ça, à distance, par procuration. Je ne suis pas d'accord. Je ne suis
25 pas d'accord.

26 Et moi, je ne sais pas, je... Moi, je dis la vérité. Alors, on peut me ramener chez moi,
27 on peut m'abattre ; de toute façon, je dis la vérité.

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:32:22] Écoutez, croisons

1 les doigts pour que ça n'arrive pas, mais sachez que vous n'êtes pas ici pour parler
2 politique. On vous demande de parler des faits.

3 Alors, depuis quelques minutes, vous avez un petit peu dépassé... vous avez un petit
4 peu dépassé ce que vous auriez dû dire. Vous allez un peu trop loin, vous êtes très
5 politique.

6 R. [15:32:45] Bien, bien.

7 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:32:47]

8 Q. [15:32:47] Alors, je voudrais remettre un peu les choses dans le contexte, s'il vous
9 plaît... Tout d'abord vous parlez de choses, mais est-ce que vous vous souvenez ce
10 que disait Alassane Ouattara à la radio, ces choses... qu'est-ce qu'il disait ?

11 R. [15:33:00] Oui, oui, je m'en souviens. Il disait que les Ivoiriens... enfin que la
12 guerre politique était terminée et qu'il fallait maintenant revenir à une vie normale ;
13 tout le monde devait rentrer chez soi et être tranquille.

14 Il disait : « La paix est revenue, et si vous voulez refaire la guerre pour Gbagbo, eh
15 bien, cela ne sera pas possible. Si vous luttiez pour Gbagbo, vous devez maintenant
16 déposer les armes parce que, maintenant, c'est Alassane Ouattara qui est à la tête du
17 pays. »

18 M^{me} PACK (interprétation) : [15:33:43] Je n'ai pas une objection, mais il y a un petit
19 problème de transcription, je crois. On ne peut pas faire grand-chose sur la
20 transcription, de toute façon, parce que certains des noms ne sont pas clairs du tout.
21 Mais bon, à la page 82 de la transcription en temps réel de l'anglais, ligne 5 et ligne 9,
22 il y a des noms qui sont très confus. Enfin, je sais que, plus tard, ils seront corrigés,
23 mais enfin, c'est juste pour faire remarquer qu'il y a des noms qui n'ont pas été
24 correctement orthographiés et qui sont totalement illisibles — pas du fait du témoin,
25 bien sûr, mais du fait de la transcription.

26 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:34:26]

27 Q. [15:34:28] Lorsque vous avez été interviewé par le Procureur — document
28 CIV-OTP-0096-0300, page 0318, ligne 597 —, voici ce que vous dites — je vous cite :

1 « Partout. Parce que les Ivoiriens eux-mêmes ne contrôlaient plus les
2 communications. Alassane parlait directement à la radio au pays entier. Il faisait des
3 discours sur la radio militaire, selon lesquels il fallait déposer les armes, qu'il avait
4 gagné l'élection. "Peu importe comment ils se sentent, j'ai gagné l'élection. Donc, si
5 quelqu'un essaye de forcer les choses, il sera... il sera tué." » Est-ce qu'il l'a vraiment
6 dit ? Est-ce qu'il a dit ça à la radio ?

7 R. [15:35:42] Oui, oui. Bon, il a pas dit : « Vous serez un homme mort », non, ça, c'est
8 un peu « surinterprété ». Mais sinon, tout le reste est vrai.

9 Il a dit qu'il était maintenant à la tête du pays, qu'il était Président et que toute
10 personne armée devait déposer les armes et que, maintenant, tout le monde devait
11 faire corps avec lui parce que c'était lui, maintenant, le Président.

12 Q. [15:36:17] Alors, ces tireurs embusqués, c'est snipers qui tiraient sur la résidence,
13 pouvez-vous nous dire à quel moment ils ont commencé à tirer ainsi sur la
14 résidence ?

15 R. [15:36:31] Après la réunion entre le Président et le chef d'état-major avec d'autres
16 militaires de haut rang aussi.

17 Je crois qu'ils modifiaient certaines positions comme Kassaraté... le général
18 Kassaraté. Alors, juste après la réunion, on a été attaqués. Et la seule personne à qui
19 on pouvait parler, c'était Kassaraté parce qu'il... il nous comprenait, les soldats ; il
20 comprenait un peu les soldats qui étaient à la porte. Il leur a parlé pour dire qu'il
21 fallait qu'on aille à la rescousse de Gbagbo. Mais, bon, les gens me respectaient, moi,
22 parce que tout le monde savait que j'étais brave et que je... j'étais courageux et que je
23 me battrais jusqu'au bout pour le Président. Et alors, les traîtres, les djomagou
24 (*phon.*) eux, ils sont allés à l'ambassade française, et ils ont dit « Ah ! C'est Junior,
25 mais Junior, je le connais bien. Junior, il... Moi, Junior, je me bats pour Gbagbo, je ne
26 peux pas le trahir. » Et alors, c'est... il ne faut pas l'emmener où que ce soit. Si
27 quelqu'un fait une... Quelque chose de mal on va l'emmener quelque part. Si
28 quelqu'un fait une erreur, je leur ai dit : « Si quelqu'un fait une erreur, je... je vais le

1 ligoter, lui mettre les menottes et... » Mais il faut comprendre, quand même, que cet
2 homme-là, c'était le chef de l'armée, le chef de la gendarmerie. Et lorsque... il m'a...
3 ils m'ont dit : « Est-ce que vous voulez rejoindre notre convoi pour aller à la
4 gendarmerie à... à Toulépleu ? » J'ai dit « Non, non, non, je ne peux pas quitter la
5 résidence du Président. » Mais ce que j'ai fait, c'est que j'ai pris un pick-up, j'ai été
6 avec mes gars et on est allés jusqu'à un endroit appelé Agban et, ensuite, je suis
7 retourné à la résidence. Alors, lorsque je suis revenu, après, à la résidence le
8 lendemain... lorsque je suis revenu à la résidence le lendemain (*se reprend*
9 *l'interprète*), bon, c'était juste le jour après que le porte-parole militaire... des
10 militaires a été tué, un colonel, je ne me souviens plus de son nom, mais je crois que
11 vous l'avez, il doit être dans la transcription. Enfin, pour l'instant, il ne me revient
12 pas.

13 Q. [15:39:39] Oui, oui, oui. Alors dans votre entretien auprès du Procureur,
14 CIV-OTP-0096-0300, à la page 0323, vous dites ce qui suit — vous dites : « À partir
15 de là, vers 14 ou 15 heures, ils ont commencé à bombarder la résidence », donc vous
16 donnez ensuite le nom d'un enquêteur et vous dites : « Je peux vous dire que j'y
17 étais, Dieu... par la grâce de Dieu. J'étais sur place et des millions de personnes sont
18 “morts” lors du bombardement. Le bombardement a duré trois jours. Il y avait
19 quatre hélicoptères de combat qui s'acharnaient sur un bâtiment. Tous les endroits
20 que j'ai vus, que je vous ai montrés, on ne les reconnaîtrait plus. Toutes les maisons
21 ont été incendiées, parce que lorsqu'ils ont bombardé la seule partie intacte de la
22 résidence du Président, eh bien, on a vu qu'ils ont bombardé partout aux alentours,
23 aussi. Et toutes les maisons dont je vous ai parlé, la cuisine, ceci, les femmes qui
24 faisaient la cuisine, tout le monde est mort. »

25 Est-ce bien ce que vous avez dit à l'enquêteur ?

26 R. [15:41:11] Oui, oui, je l'ai dit.

27 Q. [15:41:13] Et c'était la vérité ?

28 R. [15:41:17] Oui. Tout ce que j'ai dit est vrai. J'ai dit qu'il y avait des femmes qui ont

1 été tuées. Et je n'ai plus... je n'ai plus jamais rencontré la moindre d'entre elles parce
2 que ces personnes ont été tuées avec un... une arme, une arme lourde. Je ne sais plus
3 comment elle s'appelle.

4 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [15:41:50] L'interprète demande à ce que
5 l'on répète le nom de l'arme lourde qui a été utilisée.

6 R. [15:42:01] Le B10.

7 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:42:14]] Bien. J'aimerais montrer, maintenant, une
8 photo, D15-0003-2037, c'est un document public.

9 Pourrions-nous, s'il vous plaît, zoomer sur cette image... enfin, agrandir l'image
10 pour qu'on la voie bien ?

11 *(Le greffier d'audience s'exécute)*

12 Je vous remercie.

13 Q. [15:43:22] Est-ce que vous reconnaissez cet endroit ?

14 R. [15:43:25] Oui. Oui, oui, je reconnais cet endroit. Et j'ai quelque chose à dire,
15 d'ailleurs, à ce propos.

16 Toutes les voitures qu'on voit, incendiées, il y avait une Mercedes-Benz noire, à la
17 résidence. Plus grande. C'était la seule qui n'a pas été touchée ; c'était une voiture
18 noire, Mercedes-Benz, très spéciale, et je crois qu'elle roule encore en Côte d'Ivoire.
19 Moi, je l'ai vue dans le journal.

20 Mais vous voyez, là où les voitures sont garées, eh bien, c'est là, normalement, que le
21 Président recevait ses invités. Alors, toutes les munitions qu'on avait pour la
22 résidence étaient stockées dans ce bâtiment.... non dans l'autre bâtiment... dans cet
23 autre bâtiment. Oui. Tous nos... nos armes pour défendre la résidence étaient dans
24 l'autre bâtiment.

25 M^{me} PACK (interprétation) : [15:44:44] Pourrions-nous avoir, s'il vous plaît, la source
26 de ce document ? Et puis, la date aussi à laquelle la photo a été prise ?

27 *(Discussion au sein de l'équipe de la Défense)*

28 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:45:10] Alors, pendant que l'on recherche ces

1 informations, je vais vous montrer une... « un » autre photo, D15-0001-3248.

2 *(Le greffier d'audience s'exécute)*

3 Il s'agit d'un document public.

4 Q. [15:45:57] Reconnaissez-vous cette photo ?

5 R. [15:46:03] Oui.

6 *(Discussion au sein de l'équipe de la Défense)*

7 Q. [15:46:36] Bien.

8 De quelle partie de la résidence s'agit-il ?

9 R. [15:46:46] Oui, oui.

10 Quand on rentre dans la résidence, bon, là, on rentre par là où le Président reçoit ses
11 invités, et le... l'aile du bâtiment que l'on voit... qui s'avance vers nous, ça, c'est la
12 porte même de la résidence. Et à l'arrière, là parfois j'avais tendance à parler avec les
13 soldats, à les encourager, parce qu'après tout, quand on soutient quelqu'un, il faut le
14 montrer. Donc, on se rencontrait, là, on parlait entre nous pour savoir comment
15 défendre la résidence. Alors, c'est là qu'il y a les armes et les munitions.

16 Toutes ces voitures qui ont été incendiées ont parfois été capturées par les rebelles, et
17 puis, du coup, garées à cet endroit-là.

18 Q. [15:48:01] Alors, ces hélicoptères de combat qui tiraient, à qui appartenaient-ils ?

19 R. [15:48:09] Ils appartenaient aux forces françaises. Facile. Soit ils appartenaient aux
20 troupes françaises ou aux Nations Unies. C'étaient des hélicoptères de combat
21 français ou hélicoptères de combat des Nations Unies.

22 Q. [15:48:35] J'y arrive, ne vous inquiétez pas.

23 Donc, lorsqu'on a envahi la résidence, quels étaient les soldats qui ont envahi la
24 résidence ? Est-ce qu'on parle de Français, des Nations Unies, de rebelles ? C'était
25 qui ?

26 R. [15:49:02] Ben, les premiers à rentrer, c'étaient les troupes françaises, parce que, à
27 ce moment-là, ils avaient un nombre incalculable de blindés avec eux, au moins une
28 vingtaine. Alors, quand on sort de la résidence, à droite, il y a l'ambassade de France.

1 Et puis, en allant tout droit, on tourne à un moment et on voit les Mowag, les
2 blindés. On a vu cette colonne de blindés qui arrivait.

3 Q. [15:49:48] Est-ce qu'on... les... les personnes qui ont envahi la résidence ont-ils
4 respecté ce qu'il y avait dans la résidence ou bien est-ce que tout... ils se sont livrés à
5 des pillages ?

6 R. [15:50:05] Bof, moi, ça ne me... je ne m'en préoccupais pas trop. Après le
7 lancement, je me suis dit que le Président n'allait pas pouvoir partir. Alors, moi, je
8 voulais le voir et voir comment nous échapper. Les jeunes (*phon.*) sont arrivés en
9 nombre et ont dit : « On veut que le Président ne quitte pas cet endroit. » Et quand
10 j'ai pu enfin le voir, quand il est parti, ah, là, j'ai fondu en larmes.

11 Q. [15:50:44] L'information arrive. Donc, cette information (*phon.*) que je vous ai
12 « promis » en ce qui concerne cette photographie 324... 2037 (*se reprend l'interprète*).
13 Donc, c'est une photo qui a été publiée sur Abidjan.net le 11 avril 2011... Non,
14 1^{er} décembre 2011.

15 Et pour ce qui est de la photo dont l'ERN se termine par « 3248 », là, il s'agit d'une
16 photographie qui date du 11 avril 2011.

17 Alors, maintenant...

18 M. MacDONALD (interprétation) : Mais la source, on aimerait avoir la source, juste
19 pour le dossier.

20 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:51:54] Corbis (*phon.*). C'est bien Corbis (*phon.*).

21 Maintenant, j'aimerais montrer une vidéo.

22 Q. Je vais vous montrer une vidéo.

23 M^e O'SHEA (interprétation) : Donc, CIV-D15-0001-3930.

24 (*Diffusion d'une vidéo*)

25 M^{me} PACK (interprétation) : [15:54:50] Pourrions-nous avoir, s'il vous plaît, une date
26 et la source ? Mais je pense que ce sera très simple.

27 M^e O'SHEA (interprétation) : [15:54:56] Oui, en effet.

28 Q. [15:55:04] (*Début de l'intervention inaudible*)... C'est ce rebelle qui était devant le

1 corps de quelqu'un qui dit « il n'y a rien en face », n'est-ce pas une expression qui
2 était employée fort couramment en Côte d'Ivoire à l'époque ?

3 R. [15:55:28] Ben, c'étaient les jeunes surtout qui disaient ça, « Il n'y a rien en face ».
4 Ça signifie qu'il n'y a plus personne. Ça signifie que comme c'était lui qu'ils aimaient,
5 personne n'allait... n'allait le... n'allait le... le faire gagner parce que c'était lui qu'ils
6 aimaient. Mais j'aimerais bien qu'on revoie la vidéo. À... À l'entrée, je voudrais vous
7 montrer quelque chose, parce que le meilleur ami de Gbagbo était souvent là et il a
8 été tué par un des hélicoptères de combat.

9 Q. [15:56:14] Donc, la référence, c'est France 24, 11 avril 2011. Et j'en aurai terminé
10 pour aujourd'hui.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:56:25] Merci.

12 Eh bien, Monsieur le témoin, vous serez ravi de savoir que nous avons terminé pour
13 la journée. On peut, peut-être, escorter le témoin hors du prétoire.

14 Nous vous reverrons demain matin, 9 h 30.

15 Reposez-vous surtout cette nuit.

16 LE TÉMOIN (interprétation) : [15:56:47] Merci, Monsieur le Président.

17 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Monsieur MacDonald, je
19 vous ai vu debout.

20 M. MacDONALD (interprétation) : [15:57:00] Oui, oui.

21 Nous aimerions vous demander quelque chose à huis clos partiel pour le témoin
22 suivant.

23 J'ai informé votre... vos juristes que nous souhaitions vous parler à propos du témoin
24 qui doit venir après celui-ci. Il y a une visite de courtoisie qui doit avoir lieu à
25 16 h 30, cet après-midi, et c'est pour cela. Mais nous aimerions bien passer à huis clos
26 partiel pour pouvoir parler de cela rapidement.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:57:32] Oui, mais
28 j'aimerais que la Défense, d'abord, me donne une estimation du temps dont elle a

1 encore besoin. Et la question se posera aussi, bien sûr, pour la Défense de M. Blé
2 Goudé. J'aimerais avoir des réponses de leur part, sachant, bien sûr, que nous
3 disposons des services de... des interprètes libériens encore deux jours, et pas plus.

4 M^e ALTIT : [15:57:59] Monsieur le Président, en ce qui nous concerne, nous
5 prendrons au moins deux sessions de demain, mais nous aurons terminé avant la fin
6 de la journée. Je ne peux pas vous assurer si ce sera au début ou à la fin de la
7 troisième session, mais au plus tard à la fin de la troisième session. Nous ne
8 débordons pas sur la journée d'après.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:58:24] Oui.

10 M^e ZOKOU : [15:58:28] Oui, Monsieur le Président, nous concernant, bien
11 évidemment, nous réagissons en fonction de... du contre-interrogatoire de l'équipe du
12 Président Gbagbo, donc... mais il va sans dire que, vu l'évolution, même si nous
13 devons intervenir, ce serait pas très, très, très long. Voilà. Donc, on sera dans les
14 limites concernant les interprètes en question.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:58:54] Ce qui signifie
16 qu'en deux jours, même s'il y a des questions supplémentaires, on pourra en
17 terminer avec ce témoin. C'est juste pour pouvoir s'organiser pour que le Greffe ait
18 un peu... un peu de vision à long terme.

19 Bien.

20 Passons, maintenant, à huis clos partiel. Alors, bien sûr, nous allons poursuivre le
21 témoignage de 0483 demain, à 9 h 30. Et donc, je lèverai la séance après avoir
22 entendu les propos de M. MacDonald à huis clos partiel. Je dis cela au public, c'est
23 tout.

24 Sachez que nous reprendrons demain donc, à 9 h 30, en ce qui concerne l'audience
25 publique, en tout cas.

26 *(Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 59)*

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

Procès

(Audience à huis clos partiel)

ICC-02/11-01/15

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1 (Expurgé)
- 2 (Expurgé)
- 3 (Expurgé)
- 4 (Expurgé)
- 5 (Expurgé)
- 6 (Expurgé)
- 7 (Expurgé)
- 8 (*L'audience est levée à 16 h 02*)